LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

www.lnr-dz.com

Quotidien d'information indépendant - n° 4472 - Dimanche 4 novembre 2012 - Prix : 10 DA

Mali

Ansar Dine prêt à prendre ses distances avec Al-Qaïda

p. 6

Après **Android** Market sur Google et **iPhone**, *La NR* lance l'application **iPad**

©New Press

Les partis réussiront-ils à convaincre ?

pp. 2-3

L'EDITO DE
SOFIANE IDJISSA

Quelle sécurité sans les devoirs civiques ?

Dans un contexte où les partis au pouvoir ou dans l'opposition subissent le processus de leur enracinement, la société civile s'inscrit elle aussi dans une perspective de démobilisation.Si la société civile éprouve une méfiance à l'égard des partis, marque une distance par rapport à l'administration, elle se désintéresse aussi du mouvement associatif.

Qu'en est-il de l'engagement civique ? Les nombreux témoignages apportés de non-assistance à des femmes agressées (ou de personnes âgées) traduisent le repli sur soi et le refuge derrière l'adage «pourvu que ma tête soit épargnée». Manque de solidarité ? Peur de se retrouver dans un engrenage dont il est difficile de sortir ? Une bagarre assez grave par ses conséquences ? Les gens détournent la tête. Ils n'ont rien vu, rien entendu. Ils ne faisaient que passer. Accepter de témoigner comporterait bien des désagréments. Le témoin est convoqué à la barre même s'il habite à des centaines de kilomètres. Comme ce dernier est obligé de se présenter, il est alors «emmerdé». N'y a t-il pas une possibilité de tout simplifier comme un témoignage devant huissier ? La société civile échappe à tout encadrement. Elle n'est pas organisée. Devant la faiblesse de la société civile, c'est la criminalité qui s'organise. Mettre en place un dispositif efficace de sécurité contre la criminalité organisée risque d'être de pure perte si la société civile ne collabore pas et qu'elle ne développe pas des réseaux d'exercice des devoirs civiques. Quelle police de proximité sans la mobilisation des populations ?

S. I.

Plus de 400 participants aux premières Journées internationales d'oncologie à Oran.

bâtiment

Salon
Plus de 70 exposants attendus au salon international «Oran Expo».

agriculture

Développement
22 000 hectares supplémentaires pour les céréales à Batna.

électricité

Investissement
Près de 2 600 millions de dinars seront investis en 2013 à Aïn Defla.

aujourd'hui

Ouverture du Salon du tourisme à la Safex.

Elections locales du 29 novembre

Début de la campagne aujourd'hui

→ La campagne électorale débute aujourd'hui pour les 52 partis et candidats indépendants en lice pour les prochaines élections locales. En prévision du scrutin du 29 novembre prochain, les différents partis et les listes communes entameront des rencontres marathons avec les citoyens sur l'ensemble du territoire national.

Le départ est donné. (Photo › New Press)

Les différentes formations politiques doivent convaincre, par des discours bien façonnés, les électeurs pour obtenir des sièges dans les 1 541 Assemblées populaires communales (APC) et les 48 Assemblées populaires de wilaya (APW). 8 562 listes ont été déposées, dont 8 383 présentés par les partis et 179 par les candidats indépendants pour les communales, alors que 615 listes de partis et neuf listes indépendantes l'ont été pour les APW. En tête de peloton des listes APC, nous retrouvons le Front de libération nationale (FLN) avec 1 520 listes, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 1 477. Le Mouvement populaire algérien (MPA) a présenté, quant à lui, 632 listes.
Le Parti des travailleurs (PT), 521 seulement. Le Front national algérien (FNA), 472 listes. Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a déposé 321 listes, devançant le Front des forces socialistes (FFS) avec 319 listes, alors que le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) se retrouve à la traine avec 63 listes. Pour le renouvellement des APW, le RND devance le FLN d'un cran par une présence au niveau des 48 wilayas. Le PT est présent dans 43 wilayas, suivi par le FNA (38), le MSP (24), le FFS (22) et le RCD (10).

Les commissions veillent au grain

Pour superviser ces élections ainsi que le déroulement de la campagne électorale, des commissions ont été installées à cet effet. En vue de garantir la transparence, la Commission nationale de supervision des élections, présidée par Slimane Boudi, a été installée. Composée de 311 magistrats dont 76 de la Cour suprême, 10 du Conseil d'Etat, 188 de cours et 37 de tribunaux, elle comprend 69 sous-commissions locales réparties sur les circonscriptions électorales.
Aussi, pour éviter des cas de fraude, une Commission nationale de surveillance des élections locales (CNSEL) a été installée. Composée de représentant des partis en lice, elle est présidée par Mohamed Seddiki, représentant du parti AHD54.

Tout est prêt

Pour assurer le bon déroulement du double rendez-vous électoral, des moyens importants ont été déployés par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Aussi, pour les besoins de la campagne électorale, la tutelle a dégagés jusqu'à 4 313 structures dont 2 122 salles, 943 stades, 960 espaces publics et 287 autres infrastructures.
Le ministère a installé 48 000 bureaux de votes dotés de deux urnes, pour les électeurs, lesquels avoisinent, selon les autorités, les 20 673 818 inscrits sur les listes électorales au 31 mars 2012, dont 520 128 nouveaux inscrits, tandis que 230 107 personnes ont été radiées des listes. Les observateurs donnent le FLN et RND comme grands favoris de cette course aux municipales.
En attendant les résultats le 29 novembre prochain, les candidats disposent de 22 jours, autrement jusqu'au 25 novembre prochain, date de clôture de la campagne, pour convaincre les citoyens de leurs programmes respectifs.

Karima H.

Voir sur Internet
www.lnr-dz.com

52 partis en lice

En prévision des élections locales prévues le 29 novembre prochain, la campagne électorale débutera officiellement aujourd'hui. Les candidats des partis politiques et les indépendants en lice auront jusqu'au 26 de ce mois pour convaincre les électeurs à leur faire confiance et choisir leurs représentants dans les 1 541 APC et 48 APW. Pour la réussite de ce rendez-vous électoral, le gouvernement s'est engagé à garantir sa préparation matérielle et son organisation, et à soutenir davantage les futures Assemblées populaires communales. L'ensemble des moyens nécessaires pour la réussite de ce double scrutin ont été mis en place, a indiqué Abdelmalek Sellal. De son côté, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a déclaré que toutes les dispositions administratives et techniques ont été prises pour assurer le bon déroulement de la campagne électorale. Pour la réussite de ce scrutin, 4 313 structures, dont 2 122 salles, 943 stades, 960 espaces publics et 287 autres infrastructures ont été mis en place. Le jour J, 48 000 bureaux de vote dotés de deux urnes seront mis à la disposition des électeurs pour le scrutin. Le nombre de listes des candidatures déposées au titre de ces élections a atteint, à l'expiration du délai réglementaire requis le 10 octobre dernier, 8 383 pour les 52 partis en lice et 179 par les indépendants pour les APC, alors que pour les APW, les partis ont déposé 615 listes et les indépendants 9 listes, a précisé le ministre de l'Intérieur.
M. Ould Kablia a fait état, également, de 20 673 818 inscrits sur les listes électorales. La commission a avalisé 5 saisines en ordonnant l'acceptation de la candidature et la remise de l'accusé de réception et refusé 35 recours, la plupart pour conflits partisans internes, 6 autres relevant de la compétence des tribunaux administratifs et une décision relevant éventuellement du pénal transférée au parquet général, seul habilité à se prononcer sur le cas, a expliqué son président , Slimane Boudi. Pour sa part, la Commission nationale de surveillance des élections locales (CNSEL) a organisé, mercredi, le tirage au sort relatif à la distribution des numéros d'identification des listes électorales aux partis politiques et aux indépendants en compétition, en élaborant deux listes de numéros d'identification qui seront soumises au ministère de l'Intérieur, qui devra en choisir une. «La première liste comprend 53 numéros d'identification nationaux et la deuxième 57 numéros après la demande formulée par l'Alliance de l'Algérie verte et d'autres partis qui envisagent des alliances, pour obtenir des numéros propres à eux, ce qui a nécessité un deuxième tirage au sort», a précisé M. Seddiki. D'autre part, le président de la CNSEL avait annoncé mardi le «gel» de l'opération d'installation des commissions communales et de wilayas de surveillance des élections à travers le territoire national.
Il a expliqué que ce gel intervient pour «protester contre l'attitude des pouvoirs publics» qui n'ont pas permis la mise en place de la CNSEL à temps «d'où toutes les contraintes qui en découlent». Il a également estimé que les pouvoirs publics réservent un «traitement différent à la CNSEL par rapport à celui dont bénéficie la Commission de supervision des élections locales». M. Seddiki a souligné, en outre, que la CNSEL a été mise en place «tardivement», soit 47 jours après la convocation du corps électoral, estimant que sa commission n'«a pas été associée notamment aux opérations de révision des listes électorales et de dépôt des dossiers de candidature». Il avait déclaré, auparavant, que «la crédibilité des élections est à l'épreuve» et les prochaines élections constituent «une opportunité pour redonner confiance aux citoyens dans le scrutin», faute de quoi cette confiance sera «perdue à jamais». Les citoyens attendent avec impatience les programmes des candidats (s'ils en disposent) pour qu'ils puissent s'exprimer le 29 novembre prochain.

Moncef Rédha

REPÈRE

3 morts et un blessé dans un accident de la route à Tébessa

Trois personnes d'une même famille ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de circulation routière survenu dans la nuit de vendredi à samedi sur un tronçon routier reliant la RN16, entre les localités de Chréa et Tlydjen (50 km au sud de Tébessa), apprend-on samedi auprès de la Gendarmerie nationale. Cet accident s'est produit à la suite du renversement d'une voiture de tourisme dans un fossé après un dérapage, a-t-on fait savoir de même source, en ajoutant que les corps sans vie des victimes, le père, son épouse et leur fille, ont été évacuées à la morgue de l'hôpital de Chréa, et la personne blessée a été transférée aux urgences du même établissement de santé publique. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tébessa pour déterminer les causes exactes de cet accident.

Laskri sur les élections locales

«La participation du FFS obéit au processus engagé pour les législatives»

→Le Front des forces socialistes prend part aux élections locales, position qui s'inscrit dans le même sillage qui a été à l'origine de sa participation aux législatives du 10 mai dernier. C'est avec 22 listes APW et 319 autres pour les communales que le parti d'Aït Ahmed marque sa présence à travers les 34 wilayas du pays.

Ali Laskri, hier. (Photo › New Press)

M. Laskri, premier secrétaire national du FFS, a tenu une conférence de presse, hier, soit à la veille du début de la campagne électorale pour les élections locales. Dans sa déclaration préliminaire, il a été précisé que la participation du FFS aux élections locales est qualifiée de «modeste» pour la formation politique d'Aït Ahmed, conséquence directe du refus des responsables du FFS de «parrainer des candidats et des listes de circonstances». Il s'agit pour le Front des forces socialistes d'une participation «liée au contexte et destinée à poursuivre l'effort de réhabilitation du politique, de remobilisation du parti et de la société». L'option politique promue par le parti d'Aït Ahmed et traduite par sa participation aux dernières législatives marque ainsi le divorce avec sa démarche de boycott. Pour le parti d'Aït Ahmed, les mutations en cours dans le monde ont été prises en compte dans la décision du FFS de se redéployer sur la scène politique nationale, notamment par sa participation aux élections. Le FFS, après avoir exprimé sa «préoccupation et son inquiétude» sur la situation prévalant au Sahel, a affiché ses inquiétudes quant à «des pressions politiques et diplomatiques qui pourraient être exercées sur l'Algérie».

Pour Ali Laskri, «aujourd'hui, nous sommes forcés de constater que la capacité d'intervention du gouvernement algérien pour infléchir le cours de ces événements paraît limitée et que l'Algérie risque d'être entraînée dans une intervention militaire au Mali». A ce propos, pour le FFS, la crise malienne risque d'ouvrir «la porte à une remise en cause des frontières héritées de la période coloniale et de toutes les résolutions prises au sein de l'OUA, actuellement l'Union africaine», d'autant plus que les acteurs extra-régionaux sont motivés par leurs intérêts géostratégiques. Pour en revenir à la situation intérieure, vu «la conjoncture d'une faiblesse gouvernementale et d'une situation économique et sociale délétères et persistantes», la formation d'Aït Ahmed compte «poursuivre l'effort de réhabilitation du politique, de remobilisation du parti et de la société» engagé depuis sa décision de renouer avec les élections. Tout en relevant qu'«il faut beaucoup de courage, de lucidité et d'exigence politique pour demander aux électrices et aux électeurs de se rendre aux urnes», M. Laskri souligne qu'«aucune force partisane, aucune équipe communale ou de wilaya n'est en état de se battre efficacement pour l'intérêt de la collectivité, pour la gestion des affaires locales et pour le développement économique, social et culturel des populations». Pour lui, le prochain scrutin local enregistrera un recul du taux de participation des électeurs. Il est à noter que le FFS a fait part d'une moyenne nationale de représentation féminine sur ses listes estimées à 40%, alors que pour les universitaires, le taux est de 58%.

Karima B.

BRÈVE

ECHANGES ENTRE LES ASSOCIATIONS «LAMET LAHBEB» ET «SMILE»

Une vingtaine d'orphelins en visite à Oran

?L'association caritative «Lamet Lahbeb» d'Alger n'a pas dérogé à la règle. Elle ne rate aucune occasion pour se rapprocher des enfants orphelins et leur rendre le sourire. Ella a été invitée, le week-end passé, par l'association oranaise «Smile» pour une randonnée pédestre en compagnie des petits enfants abandonnés, dans les montagnes de l'Oranie. Les membres des deux associations, qui ne sont pas à leur première initiative de ce genre, se sont déplacés sur les hauteurs d'Oran. Sur place, des spectacles ont été organisés. Des danseurs et des chanteurs ont égayé l'assistance l'espace d'une demi-journée. Une initiative très appréciée par les enfants abandonnés. Les deux associations veulent étendre leurs actions communes à l'avenir et organiser d'autres sorties au profit d'enfants orphelins et des personnes nécessiteuses qui souffrent de l'isolement et l'abandon. En dépit de moyens matériels et financiers très limités, «Smile» et «Lamet Lahbeb» sont plus que jamais déterminées à aller de l'avant. A la fin de la journée, après des moments très agréables passés dans une ambiance bon enfant à Oran, les membres de l'association ont repris le chemin vers Alger. Cette sortie ne sera pas oubliée de sitôt par les orphelins.

Nawel Hami

Elections locales

Le RND présente le programme de sa campagne

➔Le président de la Commission nationale chargée de superviser la participation du RND aux élections locales prévues le 29 novembre prochain, Mohamed Tahar Bouzeghoub, a animé une conférence de presse hier, au siège du parti pour informer sur l'opération de préparatifs de ce rendez-vous électoral, dont la campagne débute aujourd'hui. Selon M. Bouzeghoub, la première lecture faite par cette commission indique une forte présence des femmes sur les listes de candidature, dont quelques unes seraient têtes de liste avec également, la présence «de la famille révolutionnaire», un nombre très élevé de personnes très compétentes, des victimes du terrorisme et un taux élevé de jeunes. Le président de cette Commission a indiqué, également que parmi les plus importants titres dans les statistiques de la participation du RND sont la participation du parti dans les 48 wilayas, ce qui fait de lui, le seul parti qui a couvert toutes les wilayas du pays ainsi que l'augmentation du taux de participation du parti dans les communes en comparaison avec les élections de 2007. Par ailleurs, il n'a pas omis de souligner quelques remarques concernant l'absence du parti dans certaines communes, due selon lui, aux procédures administratives et judiciaires ainsi qu'au «militantisme jetable». A cet effet, il a affirmé qu'une liste complète du RND a été achetée dans la commune d'Aït Yahia, daïra de Larbaa Nath Irathen. Interrogé sur des accusations proférées par un parti contre le RND, dénonçant des pratiques de corruption, M. Bouzeghoub répondra : «S'il y a un parti qui n'a pas cette culture du militantisme jetable, c'est bien le RND. C'est un ramassis de mensonges (…) Qu'ils donnent leurs preuves dans ce cas !». Concernant la campagne électorale, ce militant RND a donné quelques points du programme du parti lors de cette période, à savoir l'implication du chef du parti, Ahmed Ouyahia dans la campagne électorale dans toutes les wilayas, la participation, également, des membres de la Commission nationale et des candidats à travers des rencontres de proximité et de rassemblements nationaux. Le programme présenté par le parti, comporte, selon l'interlocuteur, 7 axes principaux, composés de 57 propositions concrètes, sous le slogan : «le développement local est l'essor pour le progrès social et la base de la stabilité nationale». Questionné sur la manière d'amener les citoyens à voter plus que dans les législatives, le président de cette commission a indiqué que ces dernières élections différent complètement des locales, étant donné qu'elles «touchent de près au quotidien du citoyen». «La participation est toujours plus forte dans les locales», a-t-il informé. Interrogé sur le spectre de la fraude, le conférencier a affirmé : «le RND a toujours compté sur ses propres moyens et sur la force de ses rangs. A chaque rendez-vous électoral, le RND s'investit sérieusement sans tenir compte des rumeurs» et d'ajouter «le parti qui n'est pas présent dans toutes les communes et qui n'a pas d'observateurs partout, comment peut-il prétendre à la fraude ?».

K. B.-H.

RÉSEAU NADA

Sensibilisation

Ensemble pour sauver nos enfants

«L'enfant a, de par sa nature, besoin d'une protection spéciale où se conjuguent et se complètent les efforts de la famille, de l'école et de la société, ainsi que les principes de base de la religion et de la morale, les moyens matériels et pédagogiques, et les garanties juridiques et réglementaires, malheureusement, ces principes on ne les voit pas aujourd'hui dans notre pays, l'enfant algérien est devenu la victime principale des différents fléaux de notre société», a déclaré, M. Arar Abderrahmane, président du réseau Nada pour la défense des droits de l'enfant, lors du séminaire tenu hier en partenariat avec l'association des Oulémas. Cette rencontre a été organisée dans le but de soulever l'intérêt que porte l'islam à la bonne protection des enfants, en rappelant l'ensemble des dispositions que consacrent les instruments internationaux, ce qui implique le respect des droits de l'enfant mais aussi l'importance d'établir un cadre protecteur pour tous les enfants afin de leur assurer une meilleure protection.

M. Abderrazek, président des Oulémas musulmans algériens, a déclaré que «les parents sont les responsables de la souffrance de leurs enfants, le manque de responsabilité et le non-application des lois légitimes et les lois musulmanes ont créé des problèmes flagrants dans notre société». La naissance d'enfants hors mariage reste un tabou en Algérie ; l'Etat enregistre plus de 3 000 bébés abandonnés chaque année. Il n'est pas établi, néanmoins, si le chiffre incluait les enfants qui voient le jour avant que l'enregistrement du mariage de leurs parents à l'état civil. La maman, souvent jeune – la majorité des mères célibataires sont âgées de moins de 20 ans et sont issues de couches sociales défavorisées – se retrouve donc seule à prendre la décision de garder son enfant. D'autre part, M. Arar a souligné que plus de 41 000 cas de divorce sont enregistrés chaque année et plus de 11 000 enfants âgés entre 13 ans et 19 ans sont actuellement poursuivis en justice, sans compter les drogués. A ce titre, le conférencier a appelé les différents acteurs à se mobiliser afin de mettre fin à cette situation alarmante ; il faut lancer également des enquêtes, des contrôles et des campagnes de sensibilisation par le biais des médias pour dépasser ce tabou et sauver nos enfants.

Salima Sid-Idris

Santé publique à Khenchela

De nouvelles infrastructures dans l'attente d'une meilleure prise en charge du malade

➔Le secteur de la santé publique sera renforcé par de nouvelles infrastructures, a-t-on appris de sources dignes de bonne foi. Si l'Etat ne ménage aucun effort en matière de structures, la prise en charge des malades laisse à désirer et ne répond en aucun cas à leurs attentes.

L'hôpital central de Khenchela. (Photo › D. R.)

Les mêmes sources ajoutent que ces projets pour lesquels les choix de terrains ont été effectués, portent sur la construction d'une école de formation paramédicale d'une capacité de 300 places et de 28 salles de soins réparties sur l'ensemble des zones rurales de la wilaya, a précisé la même source. Ce programme qui sera lancé au début de l'année prochaine, donnera également lieu à la réalisation de deux nouvelles polycliniques dans les communes de Babar et de Kheirane, et à l'extension de la maternité du chef-lieu de la wilaya, a ajouté la même source. Ces structures sanitaires appelées à améliorer la qualité des prestations médicales fournies aux patients de la région, ont nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 620 millions de dinars. L'année 2013 sera également marquée par la réception de trois nouveaux hôpitaux d'une capacité globale de 200 lits, en réalisation dans les communes de Chechar, de Bouhmama et d'Ouled Rechache, a-t-il encore ajouté, estimant que la réception de ces infrastructures réalisées, chacune, pour un coût de 700 millions de dinars, permettra d'alléger la pression exercée sur les établissements de santé existants. Il est également prévu l'équipement «avant la fin de l'année en cours», de l'annexe de l'institut Pasteur, du centre intermédiaire de soins pour toxicomanes et de la polyclinique, déjà réceptionnés. D'autres projets relatifs à l'extension de quatre hôpitaux dans les communes de Khenchela, d'El-Mahmel, d'Aïn Touila et de Babar, et de 5 centres de santé dans les communes de Lemsara, de Remila, de Khenchela et de Chelia, sont en cours de réalisation, selon la même source. Sur le plan de la prise en charge des malades, beaucoup reste à faire et les infrastructures ne servent à rien si toutefois cette situation persiste. Ce constat a été fait par plusieurs citoyens mécontents de la prise en charge dont les patients en font l'objet. Des malades avec qui nous nous sommes entretenus se plaignent non seulement de la qualité des soins mais surtout du manque d'hygiène. En plus du manque des médicaments, les citoyens se plaignent également de la prise en charge dans les structures publiques de la santé de la wilaya. «A chaque fois, on nous fait savoir du manque des médicaments et des pannes de matériels dont les scanners», ont ajouté des patients. «C'est fait explicitement afin de forcer les malades à rejoindre les infrastructures privées», ont-ils accusé les mêmes malades. Au niveau de la maternité, nous apprenons le départ de quatre gynécologues, leur contrat ayant pris fin au mois d'octobre. Cette situation multipliera encore les souffrances non seulement des patients mais également du personnel paramédical et surtout des sages femmes. Ces dernières sont contraintes de travailler uniquement avec les deux médecins spécialistes qui restent. Il est à signaler que cette maternité est trop exigue pour répondre à la demande non seulement aux patients de la wilaya mais également des régions et communes limitrophes. «Le manque de place a contraint les responsables de la maternité de recevoir parfois les malades dans des matelas par terre», a indiqué une femme qui venait d'accoucher. Cette situation s'ajoute également au manque de la propreté dans plusieurs infrastructures de la wilaya. A en croire nos interlocuteurs, les souris, blattes, cafards et autres insectes ont trouvé refuge dans les structures de la santé. «C'est un secret de polichinelle, vous pouvez venir visiter vous-même et vous allez voir que les hexapodes et les rongeurs partagent les matelas et les salles avec les malades. Les personnes avec qui, nous nous sommes entretenus souhaitent que des opérations de dératisation, désourasition, désinsectisation soient entreprises le plus rapidement dans les divers structures de la santé publique de la wilaya.

Moncef Rédha

Médicaments

Le programme d'importation 2013 arrêté

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a annoncé hier, la signature des programmes d'importation des produits pharmaceutiques pour l'année 2013. Il concerne l'approvisionnement du réseau des officines par tous les produits pharmaceutiques. M. Belkessam, responsable au sein du ministère, a indiqué que la commande des médicaments a été dégagée «dans les temps, suivant les instructions du ministre» en précisant que cela permettra aux opérateurs pharmaceutiques d'engager leurs commandes pour l'exercice 2013 à l'effet d'assurer une disponibilité régulière de l'ensemble des produits concernés importés ou produits localement. Notre interlocuteur a affirmé que la remise des programmes s'est faite auprès de l'ensemble des opérateurs en pharmacie, sauf à «cinq producteurs, qui doivent parfaire leurs dossiers». Dans le même sillage, le responsable a assuré qu'à «ces programmes faudra ajouter des programmes supplémentaires» pour garantir la disponibilité des médicaments pour les malades atteints de cancer. Aussi, l'importation concernera, très prochainement, les produits anticancéreux de forme sèche, autrement dits les gélules et comprimés, ainsi que les antalgiques. Elle portera aussi sur les nouveaux produits à usage «officinale, habituellement réservés aux hôpitaux».

K. H.

Injaz

Algreenia à la compétition régionale des jeunes entrepreneurs

➔Pour la première fois, une jeune entreprise algérienne participera à la compétition régionale des jeunes entrepreneurs, Injaz El-Arab, prévue du 4 au 6 novembre prochain à Doha.
Pour ce faire, le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care) et Injaz El-Djazaïr ont lancé conjointement un concours national auquel ont participé onze entreprises algériennes venant de huit grandes écoles : ESI ; Epau; ENP ; ENST ; ENSTP ; HEC ; ENCH et ISSMAL. Le 7 octobre dernier, la jeune entreprise «Algreenia» a été élue meilleure entreprise algérienne de l'année après la présentation de son projet devant plusieurs personnalités du monde de l'entreprise et de l'éducation. En remportant le premier prix, elle aura l'honneur de représenter l'Algérie prochainement à Doha à côté de 14 autres pays du Mena (Middle East and North Africa).
Madame Leen Abdel Jaber, directrice exécutive d'Injaz El-Djazaïr a affiché à cette occasion une grande satisfaction. En effet, après avoir mis en place le projet «Company Program», financé par CitiBank Algeria et le Mepi (Middle East Partnership Initiative), et après plusieurs mois de travail et de proximité avec le milieu universitaire, la directrice a été persuadée des avantages de ce genre de programme bénéfique à plus d'un titre pour les jeunes universitaires, lesquels pourvus de talents, d'idées et de volonté peuvent désormais aborder le marché du travail avec optimisme grâce à un bon encadrement et une orientation pour réaliser leurs objectifs.
Rappelons qu'Injaz El-Djazaïr est une fraction de Injaz El-Arab, une organisation qui aborde les jeunes dans plusieurs pays du Mena avec des programmes de promotion de l'entrepreneuriat, en partenariat avec le secteur privé qui a engagé plus de 200 hommes d'affaires influents, afin de s'assurer que les jeunes arabes ont les compétences nécessaires pour entrer dans le monde du travail.
Elle atteint actuellement plus de 200 000 jeunes chaque année dans le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Injaz El-Djazaïr a entamé ses travaux en Algérie en octobre 2010 et est installée depuis sous l'égide du club Care, une association à but non lucratif.

Hassiba Abdallah

HCDS

Symposium sur la gestion de la steppe à Djelfa

Dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, et le Haut commissariat du développement de la steppe (HCDS), en collaboration avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et avec l'appui du Mouvement écologique algérien MEA), organise du 4 au 9 novembre 2012, au siège du HCDS, à Djelfa, le 1er Symposium international sur «La gestion durable et parcours et des nappes alfatières».
Plusieurs experts algériens et étrangers, issus de Tunisie, de France, d'Espagne, des États-Unis et d'Argentine, prendront part à cette rencontre internationale qui portera sur plusieurs axes, liés notamment à la présentation et l'évaluation de l'expérience de l'Algérie dans le domaine de restauration et la gestion des parcours : l'information sur succès enregistrés dans d'autres régions arides du monde en matière de gestion communautaire des parcours : la dissémination des connaissances techniques et scientifiques sur la restauration d'écosystèmes arides et la lutte contre la désertification. Les travaux de ce Symposium engloberont une série de communications liées à la gestion durable des parcours et des nappes alfatières, des ateliers de travail et une sortie sur le terrain afin d'apprécier l'expérience algérienne dans le domaine de la restauration.
Aussi, les possibilités d'un partenariat dans le domaine de la préservation et développement des parcours seront discutées entre les institutions nationales et internationales participantes à ce Symposium.

Salima S.

INFOS EXPRESS

RELIZANE

Les usagers d'Algérie Poste de Belacel Bouzegza mécontents

Les usagers d'Algérie Poste de la commune de Belacel Bouzegza,à une douzaine de kilomètres du chef-lieu de la ville de Relizane, ne savent plus à quelle porte ils doivent frapper dans le but d'améliorer leur situation. Le siège d'Algérie Poste de ladite commune ne disposant que d'un seul ordinateur, la recette postale de Belacel Bouzegza peine à répondre à la grande demande des citoyens concernant les multiples opérations postales. Cet état de fait a été soulevé dans une lettre, dont nous disposons une copie, envoyée au premier responsable d'Algérie Poste précisant que la commune de Belacel Bouzegza, qui compte plus de 20.000 habitants répartis sur neuf douars, a plus que besoin de l'élargissement du réseau postal, à savoir l'ouverture d'une autre agence postale afin de soulager l'actuelle recette et par la même améliorer les prestations de services qui, selon eux, sont loin de satisfaire leurs demandes. Ils évoquent, entre autres, l'absence répétée des agents de guichet, les pannes à répétition de l'ordinateur et l'accueil pas très cordial des préposés aux guichets. Enfin, les habitants de cette paisible localité souhaitent l'intervention du premier responsable de la wilaya pour régler ce problème épineux qui perdure.

N.-Malik

TLEMCEN

Huit agriculteurs primés

Huit producteurs de céréales de la wilaya de Tlemcen viennent d'intégrer le Club des 50 car ayant dépassé une production de 50 q/ha de blé. Ils ont été de ce fait honorés par les autorités locales de la wilaya lors d'une cérémonie qui a eu lieu à la salle de réunions de l'Assemblée populaire de wilaya. Le premier prix est revenu à M. Zalegh Kamel de Maghnia qui a à son actif une production de 66 q/ha.
Des médailles et des diplômes ont été remis à chacun des huit fellahs pour les efforts qu'ils ont déployés lors de la campagne agricole 2011/2012.
Il est à signaler que la wilaya a enregistré durant cette campagne une moisson jamais égalée depuis l'indépendance et qui est estimée à plus d'un million de quintaux.

Mohamed Hichem

BÉJAÏA

Un jeune homme s'est jeté dans le vide

Alors que la mythique placette Gueydon connaît une animation particulière à l'occasion du festival du théâtre professionnel et au 1er Novembre, un drame est venu entacher ces festivités. Hier aux environs de 10 heures alors qu'elle grouillait de monde, un jeune s'est balancé du haut du balcon dans le vide.
Transféré à l'hôpital Khellil-Amrane, le jeune homme âgé de 35 ans mais dont l'identité n'a pas été révélée a rendu l'âme en cours de route. On attend plus de précisions et des circonstances ayant entraîné ce geste fatal dans les jours à venir.

B. M.-O.

Publication

Un guide sur les sites archéologiques

→Le fonds documentaire historique de la wilaya de Tissemsilt s'est renforcé récemment par la publication d'un guide sur les sites archéologiques de la région, intitulé *El-Mourchid el-anis de l'histoire et des monuments de l'Ouarsenis*, a-t-on appris auprès de son auteur.

«Ce guide renferme à travers 70 pages des explications scientifiques et historiques sur les sites archéologiques, en aborde les différentes époques qui se sont succédé dans la région», a indiqué à l'APS le Dr Abdelkader Dahdouh, natif de Tissemsilt et professeur au département d'histoire et d'archéologie de l'université de Constantine.
Le livre, publié avec l'aide du commissariat du festival culturel local des cultures et arts populaires de la wilaya, met en exergue les 25 sites archéologiques avec comme supports des fiches techniques.
Il s'agit notamment des sites de Kef Ellouz à Aïn Tekria (Khemisti) qui est considéré comme l'un des plus anciens sites archéologiques dans cette wilaya.
Le guide comporte également des sites liés à l'époque de la résistance populaire de l'Emir Abdelkader contre l'occupation française dont le plus connu est la forteresse de Taza dans la commune de Bordj Emir Abdelkader. Des photos de pièces de monnaie anciennes, dont celles se rapportant à l'époque romaine trouvées dans les environs de la commune de Sidi Lantri figurent également dans cette publication, outre celles en rapport avec l'époque Ottomane et trouvées dans la localité de Bordj Emir Abdelkader ainsi que deux pièces datant de l'époque de l'Emir Abdelkader. La région de Tissemsilt nécessite plus de recherches et de fouilles pour revaloriser d'autres sites archéologiques, témoins d'autres civilisations, a fait remarquer le chercheur, le Dr Dahdouh à cette occasion.

Tipasa

L'installation de la CWISEL renvoyée aux calendes grecques

Après une attente de plus de deux heures, les délégués de partis en lice dans les élections locales dans la wilaya de Tipasa ont quitté la salle de réunions de l'APW où en principe se tenir une assemblée qui avait pour objectif l'installation de la commission de wilaya de surveillance des élections locales (CWISEL). La cérémonie d'installation devait débuter à 14h, mais la déléguée de la CWISEL chargée de contrôler l'opération de la désignation de ses membres n'a pas donné signe de vie, du moins jusqu'à 16h30. Selon des indiscrétions, la responsable en question était intouchable par téléphone. Vers 16h00, un des délégués des partis politiques présents a révélé que la concernée aurait pris part à une réunion interne de la CNISEL.

Mohamed El-Ouahed

LA CHRONIQUE DE
Chérif Abdedaïm

Cherchez l'erreur ! (I)

De Sarkozy à Hollande, l'affaire Merah continue à faire couler beaucoup d'encre. Pour ce dernier, l'alignement sur la politique sarkozienne concernant la gestion du dossier est assez significatif dans la mesure où il a tenu des propos virulents en réponse au père de Merah. Hollande devait déclarer à l'époque que le père de Mohammed Merah, qui a dénoncé le meurtre de son fils, devait se taire, un message adressé surtout à tous ceux qui cherchent à remuer les bas fonds du dossier. Pourquoi donc ? Comme aurait dit un analyste, «un mal rongerait l'Occident : le terrorisme islamique». Dans ce sens, la lutte anti-terroriste n'est-elle pas devenue un art de masquer la réalité ? Suscitation de la peur du musulman, incitation à la haine et au rejet, à l'amalgame, détournement de l'attention des vrais problèmes, des vrais combats, des vraies cibles, tels sont les nouveaux ingrédients pour polariser l'attention des masses occidentales sur le terrorisme, la plupart du temps créé de toutes pièces. Les expériences internationales sont explicitement édifiantes en ce sens. A commencer par ces fanatiques qui, hier, prétendaient combattre l'ennemi «rouge» en Afghanistan et auxquels la CIA portait une assistance logistique impressionnante et que ces mêmes services ont classé dans la case des terroristes suite aux événements du 11 septembre. Les récents événements de Libye et de Syrie avec le brandissement du spectre d'Al Qaïda afin de mettre en place des lois liberticides et justifier par la même occasion les guerres économiques avec, notamment, la mise en place de marionnettes assez dociles pour permettre le pillage en toute quiétude. Pour revenir aux propos de François Hollande qui ordonne aux «autres» de se taire, n'est-ce pas là une forme de dictature de la pensée ? Les terroristes qui menacent la France ou un autre pays euro-américain ne seraient-ils pas ces prédateurs placés au sommet de la pyramide et qui prétendent «semer la démocratie et la liberté» ? Prenons le cas français. En France, certains chiffres nous disent qu'il existe environ 350.000 à 500.00 juifs. Et ce sont leurs plus illustres représentants qui modèlent la pensée et les choix des français, via les médias, ou encore gouvernent le pays avec des DSK, des Sarkozy, des Copé, des Jacob, des Hollande, des Delanoé-Hidalgo, des Huchon, des Harlem Désir, des Valls....
D'où l'islamophobie galopante qui touche tous les partis sans exception et, parallèlement, la victimisation des citoyens juifs continue afin de préparer les populations au fameux «choc des civilisations mortifère» pour les peuples et notamment juteux pour les multinationales criminelles.

(A suivre)
C. A.

Hommage : un site internet dédié à Mohammed Arkoun

Un site internet dédié à l'œuvre et à la pensée de l'intellectuel algérien Mohamed Arkoun, décédé en 2010, a été lancé jeudi par la fondation éponyme. Le site de la Fondation Mohamed Arkoun pour la paix entre les cultures met en ligne gratuitement une médiathèque de plus de 230 heures d'interviews et de conférences de l'islamologue et près de 10 heures d'enregistrements vidéo ainsi qu'une série de textes inédits du penseur. Photo › D. R.)

Emission d'un timbre consacré au 50e anniversaire du timbre-poste algérien

Algérie Poste a procédé jeudi à l'émission philatélique d'un timbre à 15 DA consacré au 50e anniversaire du timbre-poste algérien, a annoncé mercredi l'entreprise dans un communiqué. (Photo › D. R.)

Oran : simulation d'un crash d'avion à l'aéroport de Ghriss

L'Entreprise de l'aviation civile de la région d'Oran a procédé, en étroite collaboration avec les services de la Protection civile de la wilaya de Mascara et les éléments du Darak El Watani, à une opération de simulation d'un crash d'avion avec 30 passagers à bord quelques minutes seulement après son décollage du tarmac de l'aéroport de Ghriss vers une destination déterminée. (Photo › D. R.)

Egypte : découverte de la tombe d'une princesse de la Ve dynastie

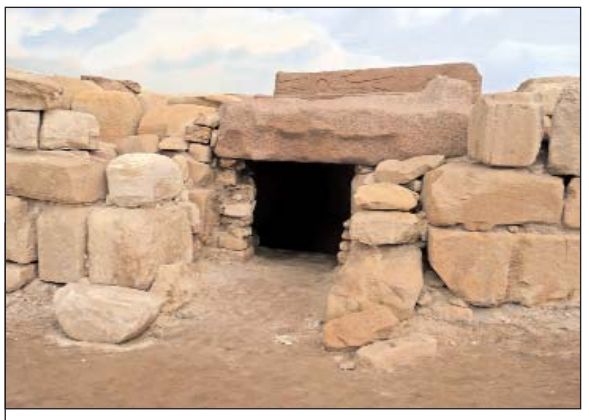

Le ministre des Antiquités égyptien Mohamed Ibrahim a annoncé vendredi la découverte de la tombe d'une princesse pharaonique datant de la 5e dynastie (2500 ans avant J-C) dans la région d'Abou Sir, à 25 kilomètres au sud du Caire. (Photo › D. R.)

Syrie

Les rebelles multiplient les attaques contre l'armée de l'air

➔Les rebelles progressaient samedi en Syrie, prenant des positions des troupes du régime de Bachar al-Assad dans plusieurs régions du pays en proie à un conflit marqué par des exactions des deux belligérants, à la veille d'une réunion cruciale de l'opposition au Qatar.

Des rebelles ou des criminels de guerre ? (Photo › D. R.)

Après la condamnation internationale de vidéos montrant des rebelles tuant de sang froid des soldats syriens, de nouvelles images, tournées il y a plusieurs mois, montrent des partisans du régime achevant des prisonniers rebelles à l'arme automatique et découpant les oreilles de cadavres.

Hier, les insurgés, qui tentaient de s'emparer des bases aériennes pour ôter au régime son principal atout qu'est la maîtrise du ciel, avaient pris pendant quelques heures le contrôle d'une base de la défense aérienne et mené un assaut sur l'aéroport militaire de Taftanaz, dans la région d'Idleb (nord-ouest). Ils ont fait main basse à l'aube sur le stock d'armement de la base de Douila, sans pouvoir s'emparer des missiles trop lourds, puis ont dû se retirer quand l'aviation avait bombardé le camp, selon des vidéos postées par les militants. D'autres brigades de l'opposition armée ont de leur côté lancé un assaut contre l'aéroport militaire de Taftanaz. Une vidéo diffusée par des militants montre le Front islamiste Al-Nosra, dont les combattants sont présents sur la plupart des fronts syriens, généralement en première ligne, participer à l'attaque. La rébellion a également progressé à Douma, près de Damas, prenant le contrôle de trois importants bâtiments militaires ou tenus par l'armée, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), qui précise que les violents combats ont fait au moins 21 morts parmi les soldats. Vendredi, 181 personnes ont péri à travers le pays, dont 61 civils, 61 soldats et 59 rebelles, selon l'OSDH, qui a recensé plus de 36 000 morts depuis le début en mars 2011 d'une révolte populaire qui s'est militarisée face à la répression. Si la rébellion enregistre des succès sur le terrain, l'opposition peine à s'organiser. Aujourd'hui s'ouvre à Doha une conférence décisive qui réunira sa principale coalition en exil, le Conseil national syrien (CNS), ainsi que d'autres opposants, sous l'égide de la Ligue arabe. Selon des informations non confirmées, ils pourraient annoncer la formation d'un gouvernement en exil avec à sa tête un vétéran de l'opposition, Riad Seif, aujourd'hui en exil. A Amman, une vingtaine d'opposants, dont M. Seif, des représentants des Kurdes, des partis de gauche, des Frères musulmans et des oulémas, ont écarté cette semaine tout dialogue politique avec le régime avant le départ du président Assad, et réaffirmé leur volonté d'unir les rangs de l'opposition, selon un communiqué. De son côté, le quotidien gouvernemental *As-Saoura* a exclu toute négociation avec le CNS, le qualifiant de regroupement «de mercenaires». A la veille de Doha, les Etats-Unis, qui comptent beaucoup sur cette réunion, ont cherché à calmer les esprits vendredi, en niant vouloir imposer ses vues au CNS, comme l'en accuse la coalition après des déclarations de la secrétaire d'Etat Hillary Clinton appelant l'opposition à s'élargir pour représenter «tous les Syriens». Au lendemain du tollé international suscité par une vidéo montrant des rebelles achevant de sang-froid des soldats blessés, l'OSDH a diffusé des images montrant cette fois des combattants pro-régime découpant les oreilles de cadavres et tirant sur des prisonniers. Une première vidéo qui, selon le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane, a été tournée en juillet dans la région de Lattaquié (nord-ouest), montre un homme en treillis militaire brandissant une oreille et un couteau en riant face à la caméra.

«Voilà l'oreille d'un chien, on va leur donner une leçon», dit l'homme, faisant allusion aux rebelles. Un peu plus loin, sept hommes aux corps très mutilés, apparemment morts, sont étendus sur le sol. Au milieu d'un groupe d'hommes habillés en tenue militaire, un homme en treillis s'approche d'un des cadavres et lui découpe l'oreille avec un couteau devant la caméra. «Fais pas ça, nous sommes (avec) le régime», dit un des hommes du groupe, tandis qu'un autre lance: «donne son oreille aux chiens!». Une autre vidéo, datant de février et tournée à Deraa (sud), montre des individus, certains en civil et d'autres en treillis, achever à l'arme automatique des hommes qu'ils présentent comme des rebelles.

R. I./Agence

L'opposant Riad Seif cherche à unir le front anti-Assad

✍ **L'opposition syrienne se réunit aujourd'hui à** Doha dans l'espoir de bâtir une position commune afin de gagner enfin en crédibilité et de se donner les moyens militaires et politiques de renverser le président Bachar al Assad.

«Il faut absolument une alternative à ce régime», martèle Riad Seif, une des figures majeures de la dissidence, qui a quitté la Syrie en juillet après y avoir été emprisonné. Il explique vouloir mettre en place «une période provisoire qui commence par la formation d'une direction politique jusqu'à ce qu'une Assemblée nationale représentant l'ensemble des Syriens se réunisse à Damas, après la chute d'Assad». Agé de 66 ans et luttant actuellement contre un cancer, l'ancien député Riad Seif est une voix écoutée et espère réunir des soutiens autour d'une initiative qui porte son nom et vise à créer une Assemblée plus large que le Conseil national syrien (CNS), la plus grande instance de l'opposition en exil, critiquée pour son manque de représentativité. Rencontré récemment par Reuters à Amman, il a multiplié les contacts ces derniers jours dans la capitale jordanienne en prévision de la conférence au Qatar. L'opposant s'est notamment entretenu avec l'ancien Premier ministre Riad Hidjab, qui a fait défection il y a trois mois, avec Souhair Atassi, organisatrice des premières manifestations pacifiques au début du soulèvement en mars 2011, ou avec Kamal Labouani, ancien prisonnier politique désormais ouvertement favorable à la lutte armée.

R. I./Agence

Mali

Ansar Dine prêt à prendre ses distances avec Aqmi

➔Le groupe islamiste radical malien Ansar Dine, dont une délégation était attendue à Alger, serait prêt à prendre ses distances avec Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), a rapporté samedi le quotidien *El-Watan* citant un «haut responsable algérien». Selon ce responsable, le chef d'Ansar Dine, Iyad Ag Ghaly, qui a toujours maintenu des liens avec Alger, «serait prêt à faire une déclaration dans laquelle il prendra officiellement ses distances d'Aqmi et acceptera de jouer le jeu de la -démocratie-», liton dans le journal. Cette source autorisée s'attend à une sortie médiatique «dans les tout prochains jours» du patron de cette organisation pour signifier son divorce avec Aqmi et son soutien à l'option internationale du dialogue politique.

Ansar Dine est un des groupes islamistes armés qui occupent le nord du Mali où il applique brutalement la charia (loi islamique) dans les zones sous son contrôle. Pour *El-Watan*, «sous réserve de la concrétisation de cet engagement d'Ansar Dine, l'Algérie aura réussi son pari de faire changer le fusil d'épaule à un mouvement qu'elle était la seule à considérer comme récupérable». Selon la source algérienne, la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, aurait accepté, lors de ses entretiens le 30 octobre à Alger, «une sorte de sursis» à l'Algérie «pour réussir à faire entendre raison au controversé mouvement avant de lancer l'assaut». Un proche d'Iyad Ag Ghali avait annoncé vendredi avoir envoyé à Ouagadougou et Alger des délégations pour négocier «la paix». Les émissaires envoyés au Burkina Faso sont arrivés vendredi soir, mais Alger n'avait toujours pas confirmé samedi l'arrivée de l'autre délégation. Des experts africains, y compris algériens, européens et onusiens étudient jusqu'à aujourd'hui à Bamako le «concept d'opération» d'une intervention armée destinée à reconquérir le nord du Mali. Le Conseil de sécurité de l'ONU avait adopté le 12 octobre une résolution préparant le déploiement d'une force ouest-africaine de quelque 3 000 hommes au Mali donnant jusqu'au 26 novembre à la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) pour préciser ses plans sur cette intervention.

R. I./Agence

Ansar Dine montre son inquiétude. (Photo › D. R.)

Libye

Des centaines de partisans du fédéralisme manifestent à l'est

➔Des centaines de partisans du fédéralisme ont manifesté vendredi à Benghazi, dans l'est de la Libye, pour réclamer l'autonomie de cette région riche en pétrole et berceau de la révolution contre le colonel Mouammar Kadhafi. Plus de 1 000 manifestants réclamant une plus grande autonomie de la région de la Cyrénaïque se sont rassemblés devant l'hôtel Tibesti après la prière hebdomadaire du vendredi, selon un journaliste de l'AFP. «Ignorer nos demandes de fédéralisme aura de graves conséquences pour l'avenir de la Libye», pouvait-on lire sur une banderole. Certains partisans du fédéralisme voudraient que Benghazi devienne la capitale économique du pays où seraient basées des institutions clés comme la Banque centrale ou les ministères du Pétrole et des Finances.

Les manifestants ont fait circuler une déclaration appelant à un retour à la Constitution de 1951 et exprimant leur soutien au gouvernement du Premier ministre Ali Zeidan, qui a été approuvé mercredi par l'Assemblée nationale. «Nous déclarons notre plein soutien au gouvernement élu, qui a obtenu la confiance du Congrès national général, afin de rédiger une Constitution sur la base de la Constitution légitime de 1951», selon ce texte. La Libye était dotée d'un système fédéral de 1951 à 1963 sous le règne du roi Idriss al-Sénoussi renversé par Kadhafi en 1969. Elle était alors divisée en trois régions administratives: la Cyrénaïque (est), la Tripolitaine (ouest) et le Fezzane (sud).

R. I./Agence

Energie

Le Canada prolonge le suspense sur le plus gros rachat chinois à l'étranger

➔ Le Canada a annoncé vendredi soir qu'il prolongeait pour une période supplémentaire de 30 jours l'examen du plus gros projet de rachat d'une société chinoise à l'étranger, celui du groupe pétrolier canadien Nexen par la société Cnooc, d'un montant de 15,1 milliards de dollars.

Un projet qui suscite la controverse. (Photo › D. R.)

Ce projet, politiquement délicat pour le gouvernement conservateur canadien, suscite la controverse au Canada depuis qu'il a été annoncé en juillet. Nexen n'est que la dixième compagnie pétrolière du pays par son chiffre d'affaires, mais elle détient des actifs dans les sables bitumineux de l'Alberta, province de l'ouest du pays qui abrite la troisième réserve de pétrole de la planète.

Une majorité de Canadiens, selon plusieurs sondages, considère qu'il s'agit là d'actifs «stratégiques» que le Canada ne devrait pas laisser passer sous contrôle étranger, d'autant que l'acheteur est une société d'Etat, sur laquelle de surcroît ils n'exercent aucun contrôle. Néanmoins, Nexen tire plus des deux tiers de son chiffre d'affaires de ses projets à l'étranger, notamment en mer du Nord, soulignent les analystes favorables à ce rachat. Selon pratiquement tous les analystes, la décision du Canada dans ce dossier jouera en grande partie, du moins à court terme, un rôle majeur dans l'avenir de ses relations économiques avec la Chine, qu'il souhaite améliorer, Pékin étant son deuxième partenaire commercial après les Etats-Unis. Après une période initiale d'examen de 45 jours, le ministre canadien de l'Industrie, Christian Paradis, qui doit décider si cet investissement est profitable pour l'économie canadienne, avait déjà annoncé en octobre qu'il prolongeait de 30 jours cette étude. Une décision était attendue au plus tard vendredi prochain. Cette fois, M. Paradis a annoncé dans un communiqué qu'il renouvelait l'étude pour 30 jours, même si pour ce faire, il a dû, conformément à la loi canadienne sur l'investissement, obtenir le consentement de l'acheteur, le géant chinois Cnooc. Il doit établir si l'investissement proposé représente un avantage «net» pour l'économie du pays. La décision finale «reposera sur les six facteurs clairs décrits à l'article 20 de la loi (ndlr: sur les investissements étrangers), ainsi que sur les lignes directrices sur les investissements au Canada par des entreprises d'État étrangères», a indiqué M. Paradis. Depuis deux mois, l'opposition à Ottawa s'évertue à faire la démonstration au Parlement que les critères clairs invoqués par le ministre ne le sont justement pas et que la décision finale en sera une finalement politique avant tout. Cette annonce intervient une semaine après que le gouvernement a rejeté, dans sa forme initiale, le projet de rachat d'une autre société pétrolière canadienne, Progress Energy, par une autre société d'Etat étrangère, la malaisienne Petronas, pour près de 5,2 milliards de dollars. «Tout le temps nécessaire sera consacré à un examen minutieux et approfondi de cette proposition d'investissement», a répété M. Paradis à propos du projet du géant Cnooc. Considéré favorable à l'investissement étranger, le gouvernement du Premier ministre Stephen Harper est divisé sur ce rachat, des ministres ayant exprimé publiquement leur réserve, tandis que des députés, notamment de la province pétrolière de l'Alberta, fief du parti conservateur, se sont prononcés contre, au même titre que le principal parti d'opposition au Parlement fédéral à Ottawa. Les conservateurs ont déjà refusé deux rachats étrangers au Canada depuis leur arrivée au pouvoir en 2006 et c'était les premiers que le pays bloquait depuis la promulgation de sa loi sur les investissements étrangers en 1985.

Agence

Bourse

Paris concentrée sur le résultat des élections américaines

➔La Bourse de Paris qui a progressé cette semaine en dépit des perturbations liées au cyclone Sandy, vivra dans les prochains jours au rythme de l'élection présidentielle américaine, sans oublier de nombreux rendez-vous en Europe, avec la BCE et les résultats des banques. Sur la semaine écoulée, l'indice CAC 40 a pris 1,67%, pour terminer vendredi à 3 492,46 points. Ses gains depuis le 1er janvier atteignent désormais 10,53%.

Le marché parisien est parvenu à aller de l'avant, principalement grâce des statistiques de bon augure pour l'économie américaine et malgré des résultats d'entreprises en demi-teinte. «La toile économique de fond reste terne mais on sent que les opérateurs, sur de nombreux marchés, commencent à reprendre du risque. C'est un message qu'on n'avait pas vu depuis très longtemps et qui peut être encourageant pour l'évolution du CAC 40 dans les prochains mois», observe Bertrand Lamielle, directeur de la gestion chez B*Capital. Lundi et mardi, le marché parisien avait pourtant tourné au ralenti, en raison de la fermeture de Wall Street, au moment du passage sur New York de l'ouragan Sandy, dont le coût pourrait s'élever à 50 milliards de dollars. «Si l'ouragan est sans doute négatif pour la production à court terme, (...), l'impact sur la croissance économique sera surmontable», indiquent les économistes chez Unicredit. Les Etats-Unis vont continuer à figurer en haut de l'agenda sur les marchés avec l'élection présidentielle américaine, dont les résultats seront connus dans la nuit de mardi et mercredi, et qui s'annonce serrée entre le démocrate sortant Barack Obama et le républicain Mitt Romney. «Je n'ai pas l'impression que le marché ait un candidat préféré», souligne Ralf Bruneau, directeur de la gestion actions chez OFI AM. Le nouveau président sera surtout attendu par les investisseurs sur le «fiscal cliff», autrement dit sur la fin automatique à partir de janvier d'une série d'abattements d'impôts. «Le président va avoir besoin de reconduire certains avantages fiscaux pour ne pas compromettre la croissance, mais également de faire le ménage dans les mesures pour limiter l'envolée du déficit», indique M. Lamielle.

Zone euro

Le Portugal demande l'aide du FMI pour réduire ses dépenses

➔ Le Fonds monétaire international (FMI) et le gouvernement portugais ont engagé des discussions afin d'identifier de nouvelles coupes budgétaires capables de contribuer à résorber le déficit, a déclaré le gouvernement à l'agence de presse Lusa.

Les créanciers internationaux du Portugal, Union européenne et FMI doivent démarrer fin novembre le sixième examen du plan d'aide de 78 milliards d'euros octroyé à Lisbonne.

Le gouvernement a sollicité un soutien technique du FMI avant ce nouvel examen afin de trouver le moyen de réduire ses dépenses publiques de 4 milliards d'euros.

«Le gouvernement a pris l'initiative de demander le soutien et les connaissances techniques du FMI et de la Banque mondiale sur ce problème (...)», a déclaré jeudi le ministère des Finances cité par l'agence de presse Lusa. Les porte-parole du ministère n'étaient pas disponibles pour commenter cette information.

Mercredi, le Parlement a adopté la plus importante hausse des prélèvements obligatoires de l'histoire récente du pays, mais le texte doit encore être validé par la Cour constitutionnelle.

Voir sur Internet
www.lnr-dz.com

INFOS EXPRESS

284,9 millions de dollars : la valeur de la Maison Blanche

Chaque soir de la semaine avant de quitter le bureau, les 3 chiffres du jour pour briller en société... ou à la machine à café. À propos de décrocher, selon le cabinet Arthur D. Little, au cours des 5 dernières années, la croissance du secteur des télécoms a été 7 à 9 fois plus faible en Europe qu'en Asie et aux US, pour cause : concurrence accrue et dissymétrie fiscale. Particulièrement touchés, les opérateurs français devraient voir leur chiffre d'affaires et leur marge baisser respectivement de 9% et 14% entre 2011 et 2014. À propos de compétitivité, d'après le rapport Gallois, entre 1996 et mi-2012, les coûts salariaux ont progressé de 58% en France contre 25% en Allemagne. À propos de changer (peut-être) de locataire, selon le site d'immobilier en ligne Zillow, la valeur de la Maison Blanche est estimée à 284,9 millions de dollars, soit 1,5% de plus qu'à l'arrivée de Barack Obama en 2008.

Le Qatar dépouille Canal+ de la NBA

BeIN Sport arrache les droits du basket américain au groupe Canal+, l'un des sports les plus identifiants pour la chaîne cryptée. Nouveau coup dur pour Canal+, qui perd l'exclusivité de la NBA (National Basket-ball Association) au profit de beIN Sport, la chaîne du Qatar. Le basket américain sera désormais l'apanage des équipes de Charles Biétry appelées à commenter plus de 200 matches de saison régulière, soit 6 matches par semaine sur les chaînes beIN Sport 1 et 2.

L'accord signé à Londres porte sur plusieurs années et inclut le All Star Game, les playoff NBA, les finales NBA. BeIN Sport diffusera aussi un résumé quotidien issu de NBA TV. «Nous sommes ravis de lancer ce nouveau partenariat avec beIN Sport», annonce Heidi Ueberroth, président NBA International. «BeIN Sport est un modèle d'excellence en termes de production d'événements sportifs et va fournir aux fans NBA en France une large couverture des matchs NBA ainsi que des programmes originaux tout au long de la saison.»

INFOS EXPRESS

Aïn Defla : hommage à ceux qui se sont sacrifiés pour une Algérie libre

Le 58e anniversaire du déclenchement de la lute armée s'est déroulé à travers toutes les régions par des hommages et des dépôts de gerbes de fleurs devant les stèles des martyrs de la révolution armée. A Aïn Defla, le wali, accompagné des autorités civiles et militaires, s'est rendu au cimetière des chouhada pour rendre hommage à ceux qui se sont sacrifiés pour une Algérie libre et indépendante. Le wali a présidé deux cérémonies : la première pour la distribution de 48 logements participatifs aidés (LPA), la seconde s'est déroulée au siège de la wilaya avec l'attribution de diplômes et de cadeaux à 7 futurs secrétaires de mairie, ayant subi avec succès un stage de formation à Bordj El Kiffan. «La lutte pour l'indépendance n'a pas été facile face à l'armée coloniale qui était surarmée et qui laisse après chaque opération des douars ravagés et ses habitants torturés puis abattus. Nous voulons aujourd'hui rendre hommage à ceux qui ont abandonné tous leurs biens pour répondre à l'appel du devoir sacré. Nous saluons aussi la mémoire des femmes (mères, sœurs, jeunes filles) qui à travers la logistique, les services de santé, les renseignements ont marqué en lettres d'or l'histoire des régions du Zaccar, de l'Ouarsenis et du Z'barbar. Nous souhaitons que cette jeunesse soit l'héritière de ses aînés en reprenant le flambeau pour une Algérie libre, grande et fière», nous dira le président de l'Association des anciens moudjahidine et ancien chef de commando dans la Wilaya IV. La veille, plusieurs manifestations se sont déroulées à Miliana, El Khemis et El Attaf.

Hadj Mohamed

Tissemsilt

Un 1er Novembre célébré par des acquis

→ La cérémonie du 1er Novembre 1954, date du déclenchement de la lutte de Libération nationale, est toujours un moment particulièrement solennel pour tous. Algériennes et Algériens unis dans un moment exceptionnel du souvenir. La commémoration du 1er Novembre, une date d'une grandeur particulière dans l'histoire du pays, est ce long recueillement à la mémoire de ceux qui ne sont plus là.

Pour que nul n'oublie. (Photo › D. R.)

Des moudjahidate et des moudjahidine qui auront tout sacrifié pour la liberté d'un peuple, longtemps privé du minimum vital et de ce qui est essentiel à la vie, la fierté d'être libres.
De ceux aussi que l'usure du temps et des épreuves a pu épargner, moudjahidate et moudjahidine, pour lesquels de pareils événements, comme les commémorations, permettent de se retrouver, de se remémorer les grands moments d'une solidarité dans le combat qui a terrassé l'ennemi.
Ce jeudi, la commémoration du 1er Novembre a été célébrée dans la wilaya de Tissemsilt dans le recueillement, en même temps que la joie des retrouvailles.
Réunis autour d'un frère de combat, les autorités locales civiles et militaires, des moudjahidine, des enfants des moudjahidine et des enfants de chouhada ont goûté à la joie de se retrouver, d'évoquer les grands moments du combat libérateur, la fraternité d'armes qui a regroupé dans les maquis les Algériennes et les Algériens, unis dans la concrétisation d'un même idéal. A l'instar des autres régions du territoire national, la wilaya de Tissemsilt, capitale de l'Ouarsenis, a, elle aussi, célébré ce 1er Novembre qui coïncide avec le 58e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération et du cinquantenaire de l'indépendance nationale.
Les commémorations de la date de déclenchement de la lutte de Libération nationale ont été marquées par différentes manifestations programmées par la wilaya de Tissemsilt.
Dans la journée du 31 octobre, les autorités civiles et militaires, à leur tête le chef de cabinet du wali, accompagné de l'inspecteur général au ministère de la Culture, se sont rendues à la maison de la culture pour procéder à l'inauguration du la 9e édition du Festival national de la poésie et de la chanson bédouines. Marqué par le sceau de la fraternité et du combat pour l'indépendance, la paix et la réconciliation nationale, de joyeuses retrouvailles entre les générations ont eu lieu à la maison de la culture Mouloud-Kacem Naït-Belkacem de Tissemsilt.
Une conférence sur l'histoire du pays avec la participation de moudjahidine de la région. Ainsi, donc, des centaines de personnes ont eu à partager un moment de convivialité, où l'on a évoqué les souvenirs entre anciens, entre enfants de la ville de Tissemsilt, capitale de l'Ouarsenis. A minuit, les autorités locales civiles et militaires, à leur tête Hocine Bessaih, wali de Tissemsilt ainsi, que les personnes présentes ont levé les couleurs, alors que résonnait l'hymne national, une gerbe de fleurs a été déposée sur la place Logab, suivi de la lecture de la Fatiha à la mémoire de nos valeureux combattants tombés au champ d'honneur pour la libération de notre pays du joug colonial. Pour la journée du 1er Novembre, après un rassemblement, les autorités locales civiles et militaires se sont rendues au carré des martyrs d'Aïn S'fa, lieu tristement célèbre pour avoir abrité les tortionnaires français au cours des années 1958-1959 et où des dizaines de militants de la cause nationale y ont laissé leur vie.
Du côté officiel, les traditionnels dépôts de gerbes de fleurs, levée des couleurs et la lecture de la Fatiha. La délégation officielle conduite par le wali a inspecté le nouveau lycée en cours de réalisation à la ZHUN.
Signalons que plusieurs chantiers à travers la wilaya, autant de réalisations appelées à promouvoir les communes et le cadre de vie des citoyens, comme l'ont souhaité les martyrs, ont vu le jour.
Par ailleurs, il serait souhaitable que ces réalisations continuent à être suivies de très près par le premier responsable de la wilaya et les services techniques, en vue de permettre au rythme des constructions de se poursuivre dans son élan initial.
Le wali de Tissemsilt, Hocine Bessaïh, a organisé une collation au profit de la famille révolutionnaire.

Abed Meghit

Relizane

Les habitants dénoncent la dégradation de leur environnement

→Après avoir longtemps patienté, les habitants de la nouvelle ville Adda-Benada (ex -Bermadia), ont pris attache avec notre journal, exprimant ainsi leur ras-le-bol. En effet, ils sont convaincus que leur cité est carrément à l'abandon. Ils citent d'abord l'absence d'un agent de nettoyage dans les artères de la ville.

Depuis, c'est un jeune chômeur embauché dans le cadre du filet social qui s'occupe de balayer les ruelles de la cité moyennant une rétribution des habitants. Parfois, ces derniers organisent des opérations de volontariat, mais le cœur n'y est plus à présent. Il y a lieu de rappeler qu'une partie de la population de la cité est constituée par la classe moyenne où l'on dénombre des enseignants, des avocats, des administrateurs et autres fonctionnaires, ainsi que d'anciens agents administratifs à la retraite. Le deuxième point noir est l'absence d'éclairage, car les sociétés sous-traitantes chargées de la maintenance délaissent les poteaux défectueux. Or, c'est le deuxième hiver que cette situation existe, avec toute l'insécurité qui en découle, tant pour les travailleurs (et travailleuses) que pour ceux qui se dirigent tôt le matin vers les mosquées. Et ceci sans omettre que des hordes de chiens errants rôdent en permanence. Enfin, au beau milieu de cette cité, entre la route et le périphérique, à 200 m seulement du lycée, existe un jardin d'enfants abandonné depuis belle lurette. Il n'y a ni balançoires, ni toboggans comme c'est le cas dans d»autres jardins à travers les diverses artères de la ville. On se gardera d'oublier l'effondrement des plaques d'égouts qui obligent les passants ainsi que les automobilistes à faire preuve de prudence. Les habitants de la nouvelle cité Adda-Benada souhaitent que les autorités concernées y accordent un minimum d'attention.

N.-Malik

Mostaganem

Un réseau de prostitution démantelé à Stidia Plage

→ La délinquance sous toutes ses formes s'est installée dans notre société et touche notre jeunesse. Un réseau de prostituions composé de onze individus dont quatre femmes a été neutralisé récemment par la Gendarmerie nationale à Stidia, une station balnéaire, située à une dizaine de kilomètres de Mostaganem.
Suite à des renseignements faisant état du va-et-vient d'individus à l'allure louche au niveau d'un cabanon à proximité de la plage de Stidia, les gendarmes de la localité ont décidé d'opérer une surveillance qui s'est avérée fructueuse.
Dernièrement, les éléments de la brigade de gendarmerie ont investi l'endroit en question au bon moment et ont procédé à l'interpellation de pas moins de 11 personnes en flagrant délit, dont 4 femmes. Suite à la fouille opérée sur les lieux, les gendarmes ont découvert une quantité assez conséquente de boissons alcoolisées.

N.-Malik

Voir sur Internet
www.lnr-dz.com

BRÈVE

Bordj Bou-Arréridj : distribution des logements sociaux en décembre

Le wali de Bordj Bou-Arréridj, Azzedine Mecheri, a annoncé, lors de la session extraordinaire de l'APW, le 30 octobre dernier, la distribution durant le mois de décembre prochain de tous les logements sociaux achevés à travers le territoire de la wilaya. Intervenant à l'occasion de la cette dernière session de APW, le wali a insisté sur la nécessité de distribuer ces logements «avant le 31 décembre prochain», rappelant que la wilaya de Bordj Bou Arréridj est pionnière avec ses capacités de réalisation et pour cette année 2012, pas moins de 26 000 logements, tous types confondus, ont été lancés.

S.-K. B.

El-Tarf

Des atouts énormes, un tourisme à l'arrêt et des contrebandiers partout

➔ La wilaya d'El-Tarf, qui possède une population de plus de 450 726 habitants, a une vocation tourisme et agricole, avec un littoral de 90 km composé de 25 plages et cinq zones d'expansion touristiques.

Une wilaya où tout reste à faire. (Photo › D. R.)

Cette wilaya est composée de 7 daïras regroupant 24 communes.
Les plus peuplées étant Besbes, Dréan, Ben M'hidi, Chatt et El Kala avec une densité dépassant les 500 habitants par km2 ses lacs sont mondialement connus notamment Oubeira, Mellah, Tonga et lac des Oiseaux.
La population active est estimée à plus de 111 332 personnes pour un taux de 28, 36 % avec un niveau de chômage plus élevé enregistré dans quelques communes comme Bougous, El Aioun, Ramel Souk, Berrihane, Zerizer, Bouhadjar et Lac des oiseaux pour un taux dépassant les 35 %.
L'infrastructure des 1er et 2e cycle est composée de 258 écoles totalisant 1 885 classes pour une population scolarisée estimée à plus de 49 732 élèves dont 47 % de filles.
Le taux de scolarisation représente 85,44% pour les 6-15 ans avec un effectif d'enseignants qui s'élève à 22 73 professeurs.
Il faut dire que sur le plan qualitatif beaucoup d'efforts restent à faire pour améliorer le cadre scolaire notamment par des actions d'aménagement, de réhabilitation et d'équipement.
Pour ce qui concerne le 3e cycle, il a été enregistré 58 écoles fondamentales d'une capacité de 752 classes pour un nombre de scolarisés estimé à plus de 26 959 élèves.
L'enseignement secondaire, quant à lui, est constitué de 15 lycées et 4 technicums pour un nombre de 12 740 élèves alors que pour l'enseignement supérieur la wilaya dispose d'un institut agrovétérinaire d'une capacité de 600 places pédagogiques et 500 lits.

Sites et monuments historiques

De nombreux vestiges historiques sont des empreintes ineffaçables du passage des différentes civilisations par le passé qui s'étaient succédé dans cette région du nord de l'Algérie. Parmi ces sites archéologiques, on trouve les bastions de France datant de 1 560, bastion de Cap Roux du 12e siècle, l'ancien port de la messida, le palais de Lalla Fatma, le palais de Ali Bey construit durant la période ottomane, les lignes Challe et Maurice.
Ajouter à cela les stations de Démet El Hassen et d'Aïn Khiar qui relèvent de la civilisation caspienne ainsi que les grottes portant des gravures rupestres néolithiques de Ramel Souk. Son parc national qui s'étend sur une superficie de 76 438 ha regroupant 9 communes et formant un complexe humide et déclaré zone de protection par la convention de Ramsar. Cet espace destiné à la préservation de la faune fut créé en 1983 étant un refuge remarquable pour 267 espèces dont 56 de vertébrés et 211 invertébrés. Par ailleurs, cette belle région détient un espace forestier riche composé de chêne de liège, de pins maritimes, eucalyptus, oléastres. Malgré l'importance de son étendue, le patrimoine forestier reste faiblement exploité avec un rendement presque moyen dans la production de bois, soit 48 000 tonnes dont 45 000 tonnes commercialisées vers la Tunisie. Il est à souligner que la superficie forestière privée est de 2505, 38 ha et celle qui est domaniale est de 106 477, 38 ha.

Un tourisme au point zéro

Le potentiel touristique renferme un long littoral de 90 km réparti sur cinq zones d'expansion composées de 14 sites féeriques, 12 plages, des étendues lacustres représentées par 6 lacs notamment lac Tonga et Oubeira et 6 sources thermales. Cette belle région dispose d'une faible infrastructure touristique, soit 11 hôtels d'une capacité globale de 380 chambres et 777 lits seulement. Or, la richesse de la wilaya se caractérise par deux variétés importantes, à savoir le corail et la bruyère, la Cale et Kala regorgent de récifs coralliens exploités illicitement par des réseaux de trafiquants algériens, tunisiens et italiens. Ses ressources hydrauliques sont constituées de 3 barrages d'une capacité de 250 millions de mètres cubes, 111 forages, 30 retenues collinaires.

Trafic de corail, une saisie de 30 kg

Une saisie effectuée après la fameuse descente dans le milieu des trafiquants de corail le 22 mars 2012 quand les éléments de la police sous les ordres du défunt chef de la Sûreté Drai Abdelkrim qui était un policier de terrain ayant accompli déjà des records dans des affaires criminelles complexes à Annaba. Ils avaient suivi une fiable piste suite à des renseignements indiqués par des citoyens faisant état d'un vaste trafic de corail. Lors une perquisition effectuée à l'intérieur d'une maison située dans la localité Lahdada à Oum Tboul relevant du chef-lieu de la wilaya d'El Tarf, les enquêteurs avaient découvert une grande quantité de 100 kg de corail pour une valeur de 1,5 milliard de centime. La marchandise était déjà prête dans des cartons pour être acheminée vers la frontière tunisienne. Un chef de bande en possession d'un fusil de chasse ainsi que des cartouches d'un calibre 12 mm et deux complices ont été arrêtés dans cette opération policière pour trafic de corail. Une deuxième opération presque similaire est survenue hier suite à de précieuses informations parvenues aux forces de police de cette région frontalière, a-t-on appris de sources policières. Suivant la piste indiquée, la police judiciaire d'El Kala est arrivée grâce à un mandat de perquisition délivré par la justice à mettre la main dans un domicile d'un trafiquant de corail sur une importante quantité prête à être acheminée vers la Tunisie. Soit une marchandise de 30 kg de corail a été découverte dissimulée dans un sac dans l'appartement d'un activiste dans le domaine. Trois trafiquants ont été alors arrêtés et présentés devant le procureur de la république près du parquet d'El Kala.

Oki Faouzi

M'sila : 9 individus impliqués dans 6 affaires de psychotropes

Les services de la Sûreté de wilaya ont traité 6 affaires se rapportant au trafic de stupéfiants durant le mois d'octobre où ils ont pu saisir 69,8 g de kif traité contre 3,752 kg le mois passé et 792 comprimés de psychotropes, comme il a été mis fin aux agissements de 9 inculpés arrêtés pour vente de drogue et leur confisquer le montant de 25 200 DA qui était en leur possession, selon l'officier chargé de la communication. 5 autres individus en possession de drogue ont été arrêtés. (Photo › D. R.)

Boumerdès : plusieurs sites nécessitent protection et réhabilitation

La wilaya de Boumerdès compte de nombreux sites nécessitant une attention particulière des autorités locales pour leur restauration et réhabilitation, estime-t-on à la Direction des moudjahidine. (Photo › D. R.)

Aïn Defla : l'incertitude des jeunes éleveurs

Dans le cadre de l'Ansej, 155 jeunes éleveurs ont bénéficié des aides de l'Etat, mais le manque et la cherté des aliments ont créé un climat d'incertitude. M. Djelloul, un jeune bénéficiaire nous a déclaré que la situation est devenue très difficile à travers les marchés les prix sont montés en flèche comme la botte de maïs et d'orge qui sont écoulées à 750 DA l'unité. (Photo › D. R.)

Ghardaïa : un cas de paludisme autochtone dépisté

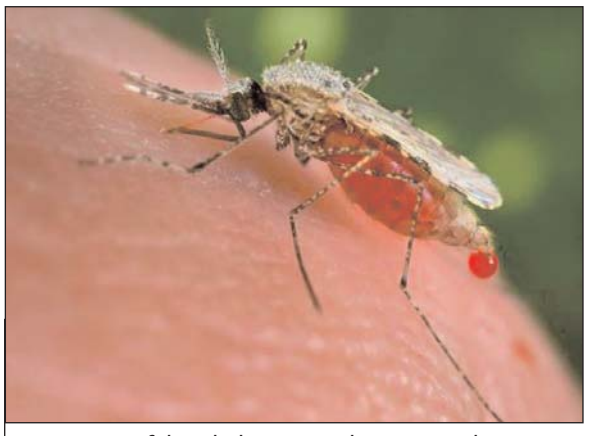

Un cas positif de paludisme autochtone a été dépisté, mardi soir par les praticiens de l'hôpital Tirichine de Ghardaïa, chez un jeune patient résident de la localité d'El Atteuf (Ghardaïa), a-t-on appris mercredi auprès de la Direction de la santé de la wilaya. (Photo › D. R.)

Guerre d'occupation

Lutte de Libération au Clos Salembier (II)

→ En ce mois de juin 1954, Didouche Mourad était dans son quartier de la Redoute, actuellement El-Mouradia, chez son ami Lamrani Hassène dit «le tailleur» qu' il entretenait de choses importantes, puisque il était passé 18 heures lorsqu'il entra au magasin.

Ce premier groupe d'actions du Clos Salembier avait débuté sa formation au mois de mars 1954, dans un local appartenant au militant Serrir Abdallah. Une sorte d'abri situé au Ravin de la femme sauvage, donnant en bas sur la route du ruisseau, et par le haut, surplombé par la rue des Coquelicots. Parmi les éléments qui participèrent à ce stage, il y avait Saïd Madani, Tadjrouni Omar, Boukhechba Ramdane, Menouar Arif, et Safti Bachir. La couverture de cette opération fut assurée par Bouazza Méziane qui fut prématurément arrêté par la police française, ainsi que Serrir Abdallah.
Après cette arrestation, ce groupe fut repris en main par Debbih Chérif dit Si Mourad qui s'occupa personnellement de former un noyau de six éléments devant participer aux opérations prévues au déclenchement de la lutte. Il s'agit de :
1- Ouarti Amar, dit Mohamed yeux bleus, neveu de Hassène le tailleur.
2- Boukhechba Ramdane.
3-Tadjrouni Omar dit Ouamrat.
4-Amiri Amar.
Ainsi que trois éléments du secteur de la Redoute, qui sont :
5- Gacem Mohamed dit Lekhel.
6- Abdi Djaffar.
7- Medjkane Ali.
Les objectifs retenus à l'action du déclenchement de l'insurrection portaient :
- Incendie du dépôt de liège du Ruisseau.
- Incendie des établissements Panhard du Ravin de la femme sauvage.
Au dernier moment un contre-ordre allait désigner d'autres éléments pour ces opérations, et d'autres actions pour le groupe. C'est ainsi qu'il en fut décidé, et c'est ainsi qu'il en sera. Dès le début de 1954, Bouadjadj s'était rallié aux unionistes, activistes, et s'employa à la diffusion clandestine du journal *le patriote* qui n'est pas destiné à l'ensemble de la population, mais aux militants et sympathisants seulement, qui, eux, le transmettaient à qui, ils jugeaient bon. Bouadjadj se lança à corps perdu dans la préparation de la lutte armée qu'il savait éminente, étant assez près des têtes pensantes du mouvement pour s'en convaincre. Et il dira :
«Tout ne se passe pas toujours comme on l'aurait voulu, la préparation des explosifs notamment. C'est un étudiant qui devait nous les préparer, il était un petit peu lancé dans la chimie, la physique, il voulait nous faire de la nitroglycérine. On a eu une histoire terrible à la Redoute. La Redoute c'est un fief nationaliste - surtout la rue des Mimosas – soulignera-t-il. On a fait une petite catastrophe, on n'avait pas respecté les pourcentages des acides, et ça a explosé, tout est parti en l'air…. En tout cas, ce garçon était de bonne volonté, et il avait du cœur et du courage». Au rythme de un groupe de cinq à neuf membres tous les 45 jours, cet étudiant fit le maximum en formant de janvier à septembre 1954, pas moins de 5 groupes d'artificier, avec l'aide desquels il fit fabriquer plus de 100 kg de pâte explosive, et de vieilles boîtes d'huile moteurs. Il a constitué des corps de bombes bourrées de cette pâte explosive. Rabah Bitat eu une entrevue avec les chefs des groupes qui ont été formés, et après les avoir félicités de leurs réussite, il leur exposa les buts de l'action envisagée à Alger la capitale du pays. «Il fallait y faire une nécessaire et spectaculaire démonstration de la présence de l'organisation." Bouadjadj fin prêt, n'attendait plus qu'à déterminer avec Bitat les cibles et les endroits où devraient être placées les bombes, et à attendre que soit fixée la date de l'action. Il va sans dire que pour tous les hommes qui allaient s'impliquer dans la lutte armée, il ne s'agit pas là d'un choix fortuit ou gratuit, d'une «préférence» pour la violence, mais d'une situation particulière d'insoumission à l'ordre colonial, et où, après avoir usé de toutes les formes de revendications passives et non violentes, ont été à chaque fois «les dindons de la farce». Dupés et insultés, roulés dans la boue et humiliés, ces militants n'avaient plus que ce mode d'expression «les armes pour obtenir le droit à disposer de soi-même». La préférence pour la violence dans le cas de cette Algérie, et le Maghreb par extension, présente entre autres, deux des plus importantes explications : la première raison et que la lutte violente ne découle pas d'une préférence gratuite, d'un amour immodéré de la casse, mais d'une stratégie penser qui a pour finalité l'expulsion de l'autorité coloniale.
La seconde raison, au choix de la violence, c'est que les actions violentes ne sont pas l'ensemble de la lutte populaire de partisans, mais seulement la forme qu'elle revêt dans le plus part des cas.
En fin de compte, et finalement l'essence même de la lutte populaire de partisans n'est pas la violence, mais l'illégalisme, dont la violence est simplement la forme d'expression la plus dure.
Dans le cas de figure de l'Algérie, l'illégalisme, et une action illégale selon la légalité de l'Etat français. Car selon ceux qui revendiquent l'indépendance de ce pays, la légalité est chez ceux qui ne reconnaissent pas l'Algérie française, et c'est pour cela que se justifie la lutte violente chez les partisans de l'Algérie algérienne. Car en effet ce pays est Algérien. Evidemment le concept de lutte violente de partisans n'est pas la théorie de la violence minoritaire, de la violence de petit groupe qui se substituerait au peuple. Au contraire le concept entraîne à l'évidence le développement populaire, de masse, de la guérilla contre l'occupant.

(A suivre)
Chabane Nordine,

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Batna
Daïra d'Ichemoul
Commune de Foum-Toub
NIF : 098405315047523

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/2012

Le président de l'Apc de Foum-Toub lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour l'opération suivante :

ACQUISITION D'UN RÉTRO-CHARGEUR

Les fournisseurs qualifiées pour fournir cet engin peuvent soumissionner et sont appelés à retirer le cahier des charges auprès du Bureau des contrats et des marchés de la commune contre paiement de la somme de 1.500 DA versée auprès du trésorier des communes d'Ichemoul. Les offres doivent être accompagnées des pièces obligatoires suivantes :

Offre technique :

● La déclaration à souscrire dûment signée et établie selon le modèle du cahier des charges
● La déclaration de probité dûment signée et établie selon le modèle du cahier des charges
● L'instruction aux soumissionnaires signée par le soumissionnaire avec la mention «Lu et approuvé» et portant son paraphe sur chaque page
● Le registre de commerce réimmatriculé
● du soumissionnaire (copie légalisée)
● L'extrait du casier judiciaire n° 03 du soumissionnaire, du gérant ou du directeur général de l'entreprise datant de moins de trois mois (copie originale)
● Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement portant la mention «Non inscrit au fichier national des fraudeurs» (copie originale)
● Les statuts de l'entreprise dans le cas d'une Sarl, Eurl ou Spa
● L'identification fiscale (copie légalisée)
● Attestation de mise à jour Casnos (copie légalisée)

Offre financière :

● La lettre de soumission dûment signée et établie selon le modèle du cahier des charges
● Le CPS signé par le soumissionnaire avec la mention «Lu et approuvé» et portant son paraphe sur chaque page
● Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné et signé
● Le devis quantitatif et estimatif dûment renseigné et signé

Les offres doivent être adressées dans des enveloppes cachetées détaillées comme suit : enveloppe 1 contenant l'offre technique et enveloppe 2 contenant l'offre financière. Une troisième enveloppe contiendra les deux enveloppes 1 et 2 cachetée et anonyme adressée à Monsieur le président de l'Apc de Foum-Toub avec la mention «Soumission à ne pas ouvrir – Acquisition d'un rétro-chargeur». La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution dans le Bomop ou dans les quotidiens nationaux. Le dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de 9h à 14h. L'ouverture des plis se fera le même jour du dépôt des offres, à partir de 14h, au siège de l'Apc. Les soumissionnaires sont invitées à assister à la séance d'ouverture. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Nlle République / 4/11/12 / ANEP 66439/25

République Algérienne Démocratique et Populaire
Commune de Boutaleb
Tél. : 036.95.31.25 – Fax : 036.75.31.16

Avis d'appel d'offres national restreint

La commune de Boutaleb lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :
RÉPARATION DES CHEMINS COMMUNAUX
INTITULÉ DU PROJET : RÉPARATION DU CHEMIN COMMUNAL 472 ET 472A RELIANT CW09 À GUENIFA SUR 2,7 KM
Retrait des DAO : les entreprises répondant aux conditions suivantes :
- avoir une qualification en activité principale dans le domaine des travaux publics, catégorie IV ou plus
- avoir réalisé au moins un cumul de 2 km de travaux de route certifié par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages

Les intéressés par le présent avis peuvent soumissionner et retirer les cahiers des charges auprès de la commune de Boutaleb contre paiement d'un montant de 1.500 DA libellé au compte de Monsieur le receveur communal et ce, dès la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le Bomop. Les offres doivent parvenir au plus tard quinze (15) jours calendaires à compter de la première parution du présent avis sous enveloppe principale scellée ne portant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'appel d'offres, le nom et l'adresse du maître d'ouvrage et la mention :
SOUMISSION À NE PAS OUVRIR
RÉPARATION DES CHEMINS COMMUNAUX
INTITULÉ DU PROJET : RÉPARATION DU CHEMIN COMMUNAL 472 ET 472A RELIANT CW09 À GUENIFA SUR 2,7 KM
Cette enveloppe principale comportera deux autres enveloppes scellées :
Première enveloppe portant la mention unique «Offre technique» et doit contenir les pièces suivantes :
■ La déclaration à souscrire signée, paraphée et datée par le soumissionnaire ou par une personne dûment autorisée (cette autorisation fera l'objet d'une procuration écrite accompagnant l'offre) ■ Toutes les pièces justifiant la capacité technique et financière, l'expérience dans des marchés similaires, les moyens et le plan de charge de l'entreprise ■ Le planning d'exécution des travaux avec détail du mode d'organisation et d'intervention en fonction des délais et des moyens utilisés ■ Registre de commerce approuvé par le Cnrc ■ Certificat de qualification et de classification professionnelles dûment légalisé (catégorie IV ou plus, activité principale travaux publics) ■ Extrait de rôle (copie dûment légalisée) en cours de validité apuré ■ Mises à jour Cnas et Casnos (copies dûment légalisées) en cours de validité ■ Mise à jour Cacobatph (copie dûment légalisée) en cours de validité ■ Statuts de l'entreprise légalisés par le notaire ■ Casier judiciaire du gérant de l'entreprise (copie dûment légalisée) en cours de validité ■ Liste du matériel sur laquelle figure l'immatriculation de chaque engin appuyée par des cartes grises (copies légalisées) ou PV des Domaines avec assurances en cours de validité pour le matériel roulant + PV de constat d'huissier de justice ou d'expert agréé de l'année en cours pour les autres matériels ■ Les qualifications et expériences des personnels clés qui dirigent le projet (chaque personne de l'équipe doit présenter son diplôme (photocopie légalisée) et son affiliation à la Cnas) ■ Références professionnelles de l'entreprise (copies légalisées) appuyées par des attestations de bonne exécution ■ Bilans financiers de l'entreprise des trois dernières années (2009-2010-2011) dûment approuvés par les services des impôts, audit ou validés par un commissaire aux comptes ■ La présente instruction signée et paraphée ■ Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales (sociétés) pour l'année 2010 ■ Déclaration de probité signée par le soumissionnaire ■ Le numéro d'identification fiscale (NIF)
Deuxième enveloppe portant la mention unique «Offre financière» qui doit contenir :
■ La lettre de soumission signée, paraphée et datée par le soumissionnaire ■ Devis quantitatif et estimatif et bordereau des prix unitaires signés, paraphés et datés par le soumissionnaire
Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant trois (03) mois + quinze (15) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
La date de dépôt des offres est fixée au quinzième (15e) jour à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux ou dans le Bomop, de 8h à 13h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, cette date sera reportée au premier jour ouvrable suivant, conformément à l'article 50 du décret présidentiel n° 10/236 du 7/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété. La séance d'ouverture des plis à laquelle les soumissionnaires sont invités à assister sera publique et aura lieu le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, à 13h, au siège de la commune de Boutaleb. Le maître d'ouvrage pourra prolonger exceptionnellement le délai de préparation des offres, en cas de nécessité.

Nlle République / 4/11/12 / ANEP 66401/25

La bataille de l'euro

La gabegie des profits

➔ La présente crise de l'euro et de l'Euroland résulte d'une bataille entre les ploutocrates européens et leurs alliés et concurrents étatsuniens pour le contrôle des marchés internationaux. Quelle sera la devise prochaine du commerce international, le dollar ou l'euro ? L'isolement et la décrépitude.

Il faut se rappeler que la classe capitaliste monopoliste dirige à la fois l'économie, la politique et qu'elle contrôle aussi l'idéologie, la culture et les mass médias en Europe comme dans tous les pays capitalistes. Le prolétariat n'a pas voix au chapitre dans cette guerre intercapitaliste, alors, de grâce, que l'on cesse de blâmer les ouvriers pour cette gabégie des profits en chute libre !

La classe ouvrière, faute de son parti de classe sûr, expérimenté, reconnu et influent, ne contrôle rien et elle agit en observateur circonspect de ces tribulations politiques et de cette saga économique, réagissant instinctivement au gré des événements.

L'euro, la monnaie de l'Euroland, est depuis longtemps un projet financier structurant voulu et imposé par un groupe d'oligarques financiers européens afin de doter l'espace de Schengen d'un instrument économique et commercial puissant leur permettant d'affronter leurs alliés et concurrents, d'abord étatsuniens, ensuite asiatiques. Il importe peu qu'au commencement certains dirigeants américains aient hypocritement soutenu la construction de l'Euroland ; le parrain n'embrasse-t-il pas le capot avant de l'assassiner ?

Dès l'origine, le plan de la caste des financiers européens était simple : forger l'unité commerciale, industrielle, financière et politique de l'Europe en créant un vaste marché unique (500 millions de citoyens-producteurs-consommateurs) et une vaste zone d'expropriation exclusive de la plus-value ouvrière, avec répartition différentiée des moyens de production et d'échanges (à l'Allemagne sont réservées les machines-outils et la chimie, à la France l'aéronautique et les produits d'opulence, à la Suède la métallurgie, à la Pologne le «cheap labour» et les plombiers, à la Grèce les grands chantiers, à l'Espagne le tourisme et l'immobilier…).

La crise des «subprimes» et la rasque de la dette souveraine

La soudaine crise économique et financière de 2008, qui a fait disparaître 2.000 milliards de dollars de capitaux spéculatifs frauduleux et détruit des millions d'emplois dans le monde, a surpris les mandarins de Bruxelles, les financiers de Paris et les politiciens de Berlin et offert aux Américains l'occasion d'attaquer leur allié et concurrent monétaire européen.

La surprise fut telle que le dollar, dont la valeur reste inférieure à l'euro, est encore présenté, par les économistes patentés, comme une valeur refuge. Les Chinois, eux, ne s'y trompent pas, ils sont en voie de liquider leurs derniers billets verts plombés avant la grande dévaluation de ce numéraire par la FED qui imprime 40 milliards de nouveaux billets dévalués chaque mois.

Le crash boursier de 2008 a donc surpris les oligarques en plein processus de structuration, d'harmonisation, de réglementation et de gestion de l'Euroland en cours d'édification. L'ensemble des diktats politiques, des contraintes budgétaires, des garde-fous administratifs, des mécanismes de contrôle et de validation n'avaient pas eu le temps d'être consolidés en prévision de ce choc boursier.

Depuis, le système monétaire «européen» risque d'être emporté par la tempête du surnuméraire (la dette souveraine et l'argent spéculatif fictif).

Nonobstant ce danger, les politiciens et les mandarins de Bruxelles, au service des capitalistes financiers européens, ont d'abord tenté de colmater la brèche athénienne, pompant les crédits par milliards dans les coffres des banques compromises par cette dette souveraine, l'objectif étant de renflouer le rafiot des armateurs et des banquiers. C'est ce que les économistes bourgeois ont appelé la «mutualisation» de la dette souveraine européenne, avec en tête le projet de créer les «eurobonds», ce qui surviendra le jour où les canards boiteux auront été chassés ou mis en coupe serrés. De ce fait même ils ont aggravé la crise de surproduction et de surnuméraire inflationniste dans ce que Richard McGuire, analyste chez Rabobank, appelle «la spirale de la mort» et que l'économiste américain Joseph Stiglitz caractérise comme «l'économie vaudoue (…) Le système fait que le gouvernement (grec, espagnol, irlandais, italien, NDLR) renfloue les banques et que les banques renflouent le gouvernement».

Sur ces entrefaites les agences de notation américaines s'invitèrent dans cette galère et envenimèrent la situation en abaissant la cote de tous les pays du vieux continent, jusqu'à et y compris l'Allemagne, pourtant en excédent dans sa balance des paiements. Ce faisant, le renard américain sema la panique dans le poulailler européen. Cependant, la classe ouvrière n'a pas à prendre parti pour l'une ou l'autre des deux parties. Elle serait toutefois bien avisée de prendre acte de cette bisbille dans le camp opposé.

Chasser la Grèce de l'Euroland

La première manche de la guerre de l'euro se termina par un K.-O. S'apercevant que d'autres pays faillis hantaient les corridors de la Banque centrale européenne, des pays désavantagés par la division internationale du travail au sein de l'Union, les bonzes de Bruxelles, de Paris et de Berlin décidèrent d'abandonner l'épave grecque aux flots de la mer Egée déchaînée. Ils lui posèrent de telles conditions pour demeurer au sein de l'Union qu'ils espéraient que le peuple grec allait répudier l'entente négociée avec les malandrins athéniens. Plus malin qu'eux, le 12 juin 2012, le peuple hellénique décida de donner mandat à quelques malfrats de renégocier le contrat d'austérité préalablement signé. Le peuple grec avisé estima qu'il valait mieux mener sa guerre de classe de l'intérieur de l'Euroland plutôt qu'à l'extérieur.

Aujourd'hui, les nababs de Paris, Berlin et Bruxelles attendent patiemment que le gouvernement grec remette le rapport sur ses efforts pour briser la résistance des Partisans du Pirée contre la succession de plans d'austérité, tous rejetés par les ouvriers enragés. Alors ils expulseront le larron grec sans pardon comme ils le feront pour toutes les nations qui refuseront les politiques d'austérité drastiques des centurions de l'Elysée. Ces manants espèrent ainsi sauver leur monnaie commune ; ce projet de marché d'expansion impérialiste commun, d'abord sur leur propre glacis de pays conquis – ces néo-colonies ex-pays de l'Est – puis d'appropriation des marchés internationaux face à leurs concurrents étatsuniens, japonais, chinois et indiens.

La Grèce s'enlise dans un long calvaire de cinq années de récession dont une contraction du PIB de 6,8 % en 2011 et de 6,7 % en 2012. Frappé par un taux de 23,1 % de chômage officiel, une dette souveraine correspondant à 165,3 % du PIB national pour laquelle l'exposition des banques françaises est de 66 milliards d'euros.

De son côté, la dette souveraine de l'Espagne se monte à 68,5 % de son PIB, dette en hausse d'environ 10 % annuellement. Le chômage atteint 25 % et le PIB recule de 1,5 % en glissement annuel, avec un taux d'emprunt obligataire de 7,5 %. Les banques espagnoles sont plombées par 176 milliards d'euros de mauvaises créances spéculatives. Au printemps 2012, la Bankia, quatrième banque du pays, a vu sa dette «nationalisé» pour 23,5 milliards d'euros publics, empruntés par le gouvernement espagnol à un taux usuraire de 6,4 %. En riposte, ce dernier compte effectuer 102 milliards d'économies dans les services publics et réduire l'allocation chômage de 60 à 50 % du salaire alors que la TVA sera portée de 18 à 21 %. Et ce n'est pas fini, il reste plusieurs banquiers espagnols à emmitoufler et des millions d'ouvriers à surtaxer.

La situation n'est pas meilleure en Italie. Pourtant, le Président chinois, en visite récemment à Bruxelles, loin de calmer le jeu, a confirmé qu'il endossait et soutiendrait de ses crédits ce projet de redressement de l'euro et de l'Euroland qui contrevient directement à l'hégémonie du dollar américain en déclin.

La position politique ouvrière

Quelle doit être la position des ouvriers au regard de cette guerre de l'euro qui fait rage dans le camp ennemi ? Le problème ce n'est pas la quantité, la qualité ou le coût des services publics offerts à la population. Le problème ce n'est pas le niveau d'impôts payés par les ouvriers ou par les privilégiés. Le problème ce ne sont pas les travailleurs immigrés que les capitalistes ont importés des pays affamés pour accentuer la concurrence sur le «marché» du travail des esclaves salariés. Le problème ce n'est pas la hauteur des barrières douanières et tarifaires visant à protéger les marchés d'exploitation libéralisés. Le problème ce n'est pas de ployer sous la tyrannie de l'euro, du dollar, du franc ou de la livre sterling. Tout ceci s'avère des conséquences et non pas des motifs de la bataille de l'euro. Le problème c'est la politique impérialiste expansionniste européenne et le système capitaliste de reproduction élargie qui ne parvient plus à livrer les fruits promis.

Le prolétariat, à travers son parti de classe s'il existe, n'a pas à quémander la tenue d'un référendum «citoyen», ni besoin d'appeler à des consultations «populaires» à propos des plans d'austérité. En quoi est-il utile que les ouvriers se brouillent et s'embrouillent sur la réponse à servir à ces projets d'austérité que la bourgeoisie présente chaque fois comme inévitables. La «solution finale» aux maux du capitalisme c'est la fin du capitalisme.

Que les capitalistes se débrouillent et se brouillent avec leur guerre monétaire contre le dollar, contre le yuan et contre le yen et qu'ils sauvent leur peau s'ils y parviennent ! Les ouvriers s'objectent à tout programme d'austérité pour faire payer le peuple et les travailleurs pour la crise de surproduction de ce système moribond qui ne parvient plus à assurer sa reproduction et encore moins son expansion. La bourgeoisie ne peut sauver ce système sclérosé, alors qu'ils s'écartent ces ploutocrates, le prolétariat fera mieux que ces scélérats !

Les partisans ne doivent pas berner les ouvriers ni les employés avec cette pseudo «solution» que présentent le Front national et le Parti communiste Français et qui consiste à prêcher la sortie de l'Union européenne et de l'euro pour favoriser le développement d'un capitalisme vernaculaire français (bleu-blanc-rouge et coq gaulois). Le capitalisme primitif – national et concurrentiel – a évolué naturellement vers le capitalisme monopolistique, puis vers l'impérialisme triomphant, puis vers l'impérialissme décadent. Ce n'est pas la mission de la classe ouvrière d'inverser le cours de l'histoire pour sauver le système capitaliste en perdition. La mission historique des ouvriers est plutôt de mettre fin aux souffrances de la bête en l'éradiquant. La solution ce n'est pas de choisir un modèle quelconque de capitalisme, la solution c'est de renverser le capitalisme.

Robert Bibeau

Programme

TF1

11.50 Les 12 Coups de Midi !
12.00 Journal
12.55 Grand Prix d'Abu Dhabi
15.10 Les Experts : Le secret de la Joconde
16.05 Les Experts
16.35 Sept à huit
18.15 Le journal
18.25 Opérations spéciales : Election présidentielle
19.50 **X-Men Origins : Wolverine**
21.50 Les Experts : Manhattan : La grippe bleue
00.10 Preuve à l'appui

NT1

15.10 En mode Gossip
17.00 Tous différents
18.45 Que du bonheur !
19.45 **Pour cent briques, t'as plus rien !**
21.20 La tempête du siècle

Direct8

12.05 Les constructeurs de l'extrême : Plate-forme pétrolière
18.40 La minute de vérité : Collision dans les Alpes
19.40 **Les maîtres de l'humour**
21.10 Laurent Gerra : «Ça balance !»
15.20 Cauchemar en cuisine

France 2

11.05 Tout le monde veut prendre sa place
11.55 Paris en plus grand
12.15 13h15, le dimanche
13.15 Vivement dimanche
15.25 Grandeurs nature : Sur les terres du panda
16.30 Stade 2
17.50 Vivement dimanche prochain
19.45 **Comme les 5 doigts de la main**
21.40 Faites entrer l'accusé
23.21 Histoire belge
23.45 La grève des ventres

W9

16.50 S.O.D.A
18.40 Les Simpson : La bataille des deux Springfield
19.05 **Les Simpson**
19.45 Talent tout neuf
19.50 The Finder
22.05 The Glades

TF6

12.30 Nos plus belles images : Cecile de Menibus
12.30 Nos plus belles images
15.10 Requins : L'armée des profondeurs
18.00 Opération chaos
19.50 **Nos plus belles images : Jean-Pierre Pernaut**
00.00 Docs de choc

M6

10.40 Turbo
12.10 Nouveau look pour une nouvelle vie
13.20 La France a un incroyable talent
15.10 Un trésor dans votre maison
17.30 66 minutes
18.45 Le journal
19.05 E = M6
19.50 **Zone interdite : Construire ou rénover sa maison**
21.45 Enquête exclusive : Fêtes, opium et aventures

Canal+

13.25 Dimanche +
14.10 Les nouveaux explorateurs
14.11 Nomades Land
15.10 Prime suspect
15.55 Championnat d'Angleterre
18.40 Le Canal football club
20.00 **Championnat de France Ligue 1**
21.55 CFC le débrief
22.15 L'équipe du dimanche

Ciné Cinéma Frisson

15.00 American Horror Story : L'aveu
16.25 American Horror Story : Trois ans plus tard
17.15 Mission to Mars
19.45 **Repo Men**
21.35 Guet-apens

France 3

08.00 Bunny Tonic
09.45 C'est pas sorcier
10.10 Expression directe
10.35 Dimanche avec vous
11.25 Journal national
11.50 30 millions d'amis
12.20 Un crime oublié
14.25 Quand l'amour s'emmêle
16.00 Chabada
16.55 Questions pour un super champion
17.50 Ma maison
19.00 Tout le sport
19.15 Zorro

Ciné Cinéma Star

17.00 La forêt d'émeraude
19.45 **Missing**
21.45 Nashville Lady
23.50 French Connection II

France 5

14.56 Restauration française
15.50 Les dix plaies d'Egypte
16.46 Et si on changeait le monde
16.50 C politique
18.05 On n'est pas que des cobayes

Arte

18.45 Arte Journal
19.10 Le Blogueur : 14-18, qui s'en souvient ?
19.45 **Il était une fois en Amérique**
23.25 Prohibition

19.45 Les enquêtes de Murdoch
21.15 Les enquêtes de Murdoch : Meurtre à la synagogue
22.30 Strip-tease : Piercing et signe
23.20 Cinéma de minuit
02.35 Nous nous sommes tant aimés : Serge Reggiani
23.21 Safe in hell (Un paradis d'enfer)
00.35 Missions d'urgence

TMC

13.50 Un amour éternel
15.35 La vallée des tempêtes
17.05 Une femme d'honneur
18.50 Hell's Kitchen
19.40 **Je peux le faire**
19.45 New York, police judiciaire
22.15 C'est grave docteur ?

Eurosport

17.00 Championnat de France de D1 dames
18.00 Championnat de France de Pro D2e
20.00 Grand Prix d'Abu Dhabi
21.30 Dimanche F1
22.30 Intercontinental Rally Challenge
23.00 Motorsports Weekend

Sélection

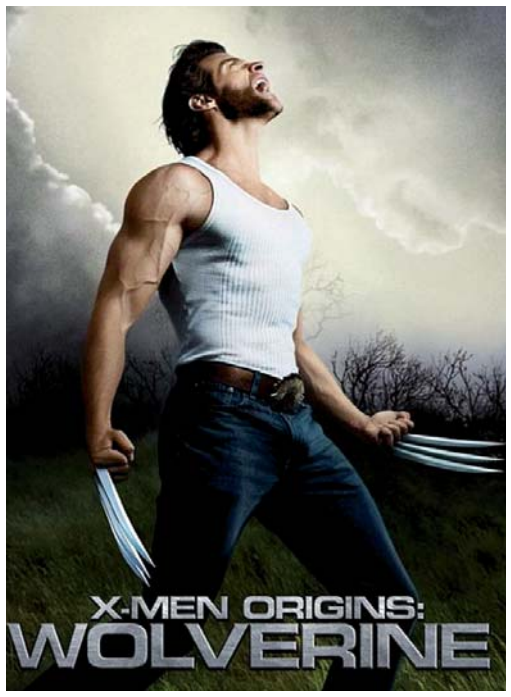

TF1 – 19.50
X-Men Origins : Wolverine
Film fantastique avec Hugh Jackman

Deux mutants qui partagent le même père se promettent de veiller l'un sur l'autre. Un jour, ils acceptent d'intégrer une unité d'élite de l'armée américaine… C'est vrai qu'on est en pleine overdose de super héros, mais il faut quand même avouer que cette histoire est prenante et que les effets sont bluffants.

Ciné Frisson – 19.45
Repo Men
Thriller avec Jude law, Forest Whitaker

Une société vend des organes artificiels qu'elle récupère quand les traites du crédit ne sont plus honorées. Un de ses agents va en faire les frais… Un sujet un peu usé et surexploité au point où l'on se lasse rapidement de ce film qui devient presque ennuyeux.

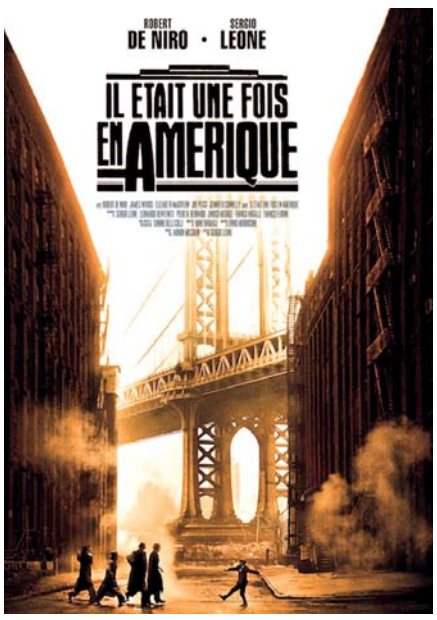

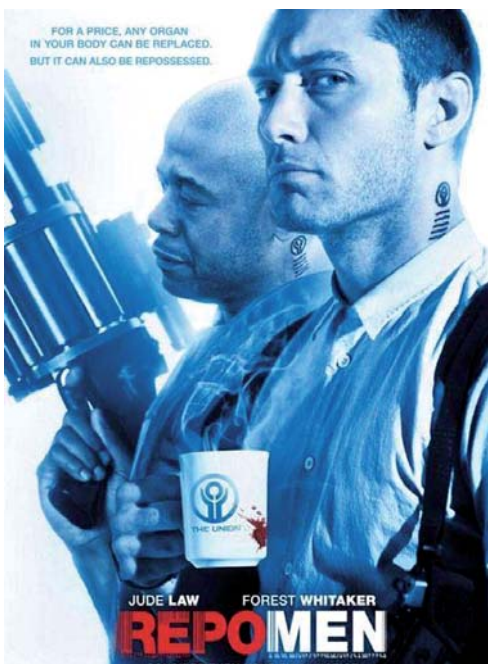

Arte – 19.45
Il était une fois en Amérique
Drame avec Robert De Niro

Des années après un terrible drame, un trafiquant se souvient de ses débuts dans le milieu. Encore adolescent, il se lança dans le trafic d'alcool… Règlements de comptes et passages à tabac exemplaires dans un film, qui devient un lent voyage dans une Amérique réinventée, qui se déroule à la manière d'une longue rêverie sur les sentiments, sur l'amitié et la trahison.

CHRONIK par Herbé

A LA RECHERCHE DE LA NOUVELLE STAR

Pour nombre d'Algériens, le 1er novembre est un jour comme les autres. Ils ne se sentent pas du tout concernés, surtout les jeunes. Pour cette nouvelle génération, la date du 1er novembre les ramène vers un vague cours d'histoire… C'est grave ! Mais la faute à qui ? Les scandales, révélations et contre-révélations qui ont, depuis quelque temps, entaché l'histoire de la révolution algérienne ont aussi désorienté cette jeunesse versée dans la communication, très branchée sur l'actualité mais aussi très assoiffée de vérité. L'affaire Mellouk, des rues débaptisées par feu le président Boudiaf, les différentes divergences et des accusations sur la participation de certains à la guerre de libération laissent apparaître des zones opaques. Ces brumes sur l'histoire de la révolution algérienne ont été, à diverses occasions, évoquées par des personnalités politiques, des journalistes ou encore des historiens.
A une certaine époque, des rencontres ont été organisées par les organes politiques à travers l'ensemble du territoire national et suivies par les médias lourds comme la radio et la télévision. Ces rencontres consistaient à accorder la parole aux citoyens qui voulaient participer à l'écriture de l'histoire… Sans le savoir, le FLN venait de créer la première émission de téléréalité. Mais au lieu d'essayer de reconstituer un puzzle, ces rencontres ont permis la fabulation et les tissus de sottises.
Des représentants du FLN parcouraient le pays à la recherche de témoignages, mais, en réalité, ils cherchaient surtout à mettre la main sur cette «légitimité historique» que presque tous voulaient accaparer pour des raisons qu'on connaît aujourd'hui.
Ce lourd brouillard sur la révolution algérienne incite les jeunes d'aujourd'hui à se détourner et à se désintéresser de son histoire. Des faits ont été cachés, des noms ont été effacés et des hommes ont été victimes de ce qu'on appelle aujourd'hui «la raison d'Etat»…
Mais les Algériens attendent avec grande impatience que la France rende publiques ses archives sur la période coloniale. Là on saura alors si Mellouk avait raison, si Boudiaf avait bien fait de renommer les rues, si les divergences et les accusations étaient fondées…
Allez, à demain si je ne suis pas viré !

AVIS

Ouverture à Jijel du 2e Salon maghrébin des arts plastiques

Quatre artistes peintres maghrébins prennent part aux côtés de nombreux artistes algériens, au deuxième Salon maghrébin des arts plastiques inauguré jeudi, à Jijel à l'occasion de la célébration du 58ème anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, a-t-on constaté sur place.
Le musée Kotama qui abrite la manifestation sera, quatre jours durant, un point de convergence des amateurs d'arts plastiques désireux de découvrir œuvres et talents d'artistes nationaux et maghrébins dont certains jouissent d'une réputation qui dépasse les frontières de leur pays.
La cérémonie inaugurale de ce Salon placé sous le thème générique de «50 ans d'Indépendance», a été présidée par le wali, Ali Bedrici, en présence des responsables locaux, des invités et d'un nombreux public.
Outre la riche exposition d'arts plastiques organisée à cette occasion, le Salon qui ambitionne d'offrir aux participants et aux visiteurs, un espace d'échanges d'expériences, d'idées et d'information, donnera également lieu à de nombreuses communications dont une animée par l'artiste marocaine Rabia Lecheheb.
Mme Chafika Bendali Hacine, une artiste de Constantine et habituée de cette manifestation, participe à l'exposition avec des œuvres inspirées de ses souvenirs d'enfance et des traditions et us et coutumes du pays qu'elle ambitionne d'en perpétuer la mémoire en les fixant sur ses toiles aux couleurs vives et chatoyantes. L'artiste marocain Ahmed El Amine qui expose pour la première fois en Algérie et à Jijel, présente des œuvres mettant en exergue les attitudes des personnages plongés dans la méditation, le recueillement ou la transe qui, selon lui, « sont un prétexte à une recomposition picturale équilibrée».
De son côté, le Tunisien Moncef Souabni a étonné les visiteurs par ses toiles dont l'une représente un saxophoniste aux cheveux ébouriffés par le vent, une autre œuvre jette la lumière sur le vieux Bizerte avec ses ruelles et dédales et son port par temps d'hiver. Plus d'une vingtaine d'artistes locaux, à l'image de Mohamed Ali Kherbouche, Daoud Bencharif, Bouradjimi Djoumala, Mohamed Manaa et Mahfoud Mouadji, prennent part à cette manifestation culturelle qui a drainé, au premier jour, de nombreux visiteurs.

R. C.

Festival international du film de Vienne (Viennale)

Fidaï de Damien Ounouri en lice

**→Le film documentaire *Fidaï* du réalisateur franco-algérien Damien Ounouri participe à la compétition officielle du Festival international du film de Vienne (Viennale) qui se poursuit jusqu'au 7 novembre 2012.
A travers ce film, le jeune réalisateur retrace le parcours du fidaï El-Hadi Benadouda qui n'est autre que son grand oncle. Le réalisateur accompagne l'ancien combattant et militant de la Fédération de France du FLN sur les sentiers de la mémoire.**

Le réalisateur Damien Ounouri en compagnie du fidaï El Hadi Benadouda. (Photo › D.R.)

Projeté d'abord à la Cinémathèque algérienne, dans le cadre de la troisième édition des «Journées cinématographique d'Alger» (JCA), le film avait rencontré un grand succès parmi le public présent à la projection.
Le public n'est pas le seul à avoir apprécié ce film documentaire puisque le jury lui a attribué le premier prix des «3es Journées cinématographiques d'Alger». Partant à la recherche de ce grand-oncle dont l'engagement durant la guerre de Libération nationale n'était un secret pour personne, Damien Ounouri le retrouve dans son village près de Annaba. Caméra en main, le réalisateur titille la mémoire du combattant et creuse dans ses souvenirs. Dans une ferme où étaient torturés les moudjahidine et ceux qui les soutenaient, la mémoire est stimulée. Il raconte comment, sa vie de jeune fermier a basculé le jour où il a assisté impuissant à l'exécution d'un combattant algérien sur la place publique. Peu après, en 1958, il rejoint sa sœur à Marseille. Commençant par payer les cotisations au FLN, le jeune El-Hadi considère que ce modeste apport financier est trop insuffisant pour la révolution. Aussi, il décide de devenir Fidaï à 19 ans, un combattant offrant sa vie au FLN et à la révolution sans jamais discuter, œuvrant seul, dans le secret et la clandestinité pour accomplir des opérations ponctuelles commanditées par les responsables du front.
Poussé par un désir de transmettre ses souvenirs à quelqu'un, El-Hadi revient sur les lieux de son premier attentat et tourne une reconstitution de sa tentative d'assassinat sur un responsable du Mouvement national algérien (MNA) qui a échoué à cause d'une arme défectueuse.
Aujourd'hui, à plus de 70 ans, El-Hadi, pistolet d'époque à la main, revient sur les lieux de sa seconde opération pour la reconstitution de l'assassinat d'un tenancier de café marocain accusé de détourner les cotisations du FLN, un crime pour lequel il va fuir le sud jusqu'à Paris où il finira par être arrêté par la police française.
Le réalisateur Damien Ounouri a, à travers ce film documentaire effectué un travail de mémoire différent de celui des historiens. Il s'est, en effet, éloigné des chiffres pour se baser exclusivement sur les sentiments, en partant de l'humain, grand père, père et époux pour arriver à généraliser son cas aux autres «fidaïyin» en exacerbant la sensibilité d'un vieil homme qui prend à cœur ce tournage pour léguer ses souvenirs à la postérité.
Le réalisateur a souhaité par cette œuvre «apporter un nouveau regard sur la révolution algérienne et faire face à la disparition de ses acteurs».
Damien Ounouri qui a déjà réalisé «Changping, sonate d'une petite ville chinoise» en 2007 et «Xiao Jia rentre à la maison» en 2008 signe ici une œuvre qui se veut un hommage au combat et à l'engagement de son oncle. A noter que *Fidaï* inaugurera la 4e édition du Festival du film arabe de Berlin, prévue du 5 au 11 novembre. Pour ce qui est de sa participation à la Viennale, *Fidaï* sera projeté en présence du réalisateur parmi 300 films (longs métrages, courts métrages et films documentaires) de plusieurs pays, dont le Japon, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, la Chine, l'Espagne et le Chili.
La Viennale qui s'est ouverte avec le thriller américain *Largo* de Ben Affleck célèbre le cinquantième anniversaire de sa création avec une rétrospective des œuvres du réalisateur allemand d'origine autrichienne Fritz Lang (1890-1976). Créé en 1960 par des critiques de cinéma, le Festival international du film de Vienne fait la part belle aux films documentaires, aux courts métrages et aux films expérimentaux.

H. A.

Journées du court métrage et du documentaire

Mostaganem accueille la 1re édition

→La première édition des Journées du court métrage et du documentaire, organisée dans le cadre de la célébration du cinquantenaire du recouvrement de la souveraineté nationale et du 58ème du déclenchement de la guerre de Libération nationale, s'est ouverte jeudi soir à la Maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki» de Mostaganem.
La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été marquée par la projection d'un film documentaire intitulé *Sounaa ettarikh* (Les artisans de l'histoire) du réalisateur Tahar Khodja fait de témoignages vivants de moudjahidine ayant participé à la guerre de Libération nationale, qui évoquent les pratiques sauvages et brutales du colonialisme français dont les tortures dans les centres de concentration comme celui établi à Cassaigne (Sidi Ali actuellement).
La directrice de la culture par intérim a souligné, lors de cette cérémonie à laquelle ont pris part des autorités locales et un nombre d'acteurs de réalisateurs, que ce festival est une première expérience à Mostaganem qui tend à l'officialiser pour en faire un rendez-vous annuel notamment pour le film documentaire. Cette manifestation, qui s'étale jusqu'au 6 novembre, comporte la projection de 16 courts métrages et 6 documentaires dont dix œuvres produites au Maroc, France, Allemagne, Tunisie, Burkina Faso, Irak, Syrie, Egypte et Emirats arabes unis. Les organisateurs ont programmé de nouveaux films produits cette année, notamment *La fenêtre* de Anis Djaad, *Wakfa* de Youcef Mehsas *Place Port Saïd* de Faouzi Boudjemaa et *Sauce blanche* du réalisateur Hassan Belaid et *Qal li elleil* (la nuit m'a dit) en langue amazighe de Massinissa Ould El-Hadj, *Houlm hech* (rève fragile) du Marocain Houssam Azmani et *El amel el Akhir* (Le dernier espoir) du réalisateur émirati Ibrahim Melzouki.
Parmi les documentaires retenus au concours, on citera *Denane el maout* de Mustapha Abderrahmane, *Sounaa ettarikh* de Tahar Khodja et *L'Afrique fera son cinéma* de Hadj Fitas de l'Algérie et *Ils ont rejoint le front* du réalisateur franco-allemand Jean Asselmeyer et *à l'os...* du Français Claude Hirsch.
Les courts métrages sont en lice pour les prix de la meilleure réalisation, de la meilleure interprétation et de la meilleure image, et les documentaires pour les prix de la meilleure réalisation, de la meilleure image et du meilleur thème.
Le jury de cette première édition est présidé par le réalisateur algérien Ghaouti Benbdeddouche.
D'autre part, il sera projeté à la bibliothèque centrale de l'université Abdelhamid-Ibn Badis, 13 courts métrages et documentaires hors compétition dont *Une femme pas comme les autres* de Mohamed Ghalem, *Dounia Ring* d'Abdelhafid Guellil, *Zaoudja Mahgroura* de Mohamed Amine Baghloul, *Quand l'art devient histoire* de Mohamed Hamlili et *Sur les traces de Sizarro* en tamazight de Hocine Aknouche.
Des ateliers de formation sont prévus au profit des étudiants de l'Institut des arts dramatiques et de micro-entreprises dans le domaine de l'audiovisuel, sur l'écriture de scénarios, le montage, le script et la photographie ainsi que des conférences abordant, entre autres, les thèmes «55 ans de cinéma algérien (1957-2012)» et «formation dans les professions du cinéma» et «le réalisateur de cinéma».

R. C.

INFOS VOLS

HORAIRES VALABLES

AIR ALGERIE

DÉPARTS

Alger vers

Paris (Charles De Gaulles), 07h35
Lille, 08h45
Lyon, 09h50
Marseille, 11h30
Bamako, 18h30
Dakar, 20h45
Genève, 18h11
Istanbul, 11h30, 12h00
Londres, 10h05
Genève, 10h00
Rome, 10h40
Barcelone, 16h45
Madrid, 09h55
Montréal, 14h45
Le Caire, 09h30
Dubaï, 16h30
Casablanca, 09h45
Tunis, 16h00
Damas, 20h00
Aman, 16h00
Beyrouth, 16h00
Francfort, 10h30
Moscou, 16h20
Niamey, 20h50
Nice, 08h10
Nouakchott, 21h15

DÉPARTS

Oran vers

Alicante, 1445
Bruxelles, 09h00
Casablanca, 07h45
Djeddah, 1700
Lyon, 08h50
Marseille, 09h00, 12h45
Oujda, 8h00, 18h25
Paris Orly, 08h30
Toulouse, 09h00

DÉPARTS

Annaba vers

Lyon, 11h00
Marseille, 08h00
Paris, 23h00

DÉPARTS

Sétif vers

Lyon, 09h30, 14h40
Paris Orly, 07h 55, 19h25

DÉPARTS

Batna vers

Marseille, 10h30
Paris, 10h15

DÉPARTS

Béjaïa vers

Marseille, 08h30
Paris, 09h20
Lyon, 13h30

DÉPARTS

Biskra vers

Paris, 10h10

DÉPARTS

Constantine vers

Marseille, 08 h 00 12 h 30
Paris, 13h00
Nice, 07h55
Mulhouse, 10h15
Lyon, 07h50
Tunis, 16h00

DÉPARTS

Chlef vers

Marseille, 13h00

DÉPARTS

Tlemcen vers

Paris Orly, 08h45

DÉPARTS

Tamanrasset vers

Paris Orly, 02h45

LIGNES INTÉRIEURES

Alger vers

Annaba, 09h30, 15h50, 16h00, 17h30
Constantine, 06h00, 13h10, 14h50, 17h30, 20h00, 21h45, 22h10
Oran, 06h00, 11h00, 11h30, 17h45, 19h30, 20h50
Sétif, 08h00, 15h45
Ghardaïa, 07h00 18h30
Jijel, 08h10, 09h00
In Salah, 13h00
H.Messaoud, 06h45, 07h40, 18h00, 19h00, 20h45

AIGLE AZUR

DÉPARTS

Alger vers

Paris (Charles De Gaulles), 07h35
Lille, 08h45
Lyon, 09h 50
Marseille, 11h30
Bamako, 18h30
Dakar, 20h45
Genève, 18h11
Istanbul,
Londres, 10h05
Genève, 10h00
Rome, 10h40
Barcelone, 16h45
Madrid, 09h55
Montréal, 14h45
Le Caire, 09h30
Dubaï, 16h30
Casablanca, 09h45
Tunis, 16h00
Damas, 20h00

Alitalia

DÉPARTS

Rome vers

Alger, 13h40

Rimini vers

Alger, 11h00

IBERIA

DÉPARTS

Madrid vers

Alger, 13h00, 12h30, 13h00

Barcelone vers

Alger, 19h05

Alicante vers

Oran, 16h45

EGYPT AIR

DÉPARTS

Caire vers

Alger, 15h30

AIR FRANCE

DÉPARTS

Paris vers

Alger, 08h05, 1h55, 19h10

Paris vers

Annaba, 15h55, 16h50

Paris vers

Béjaïa, 12h55

Paris vers

Constantine, 16h35

Paris vers

Oran, 12h55

Bordeaux vers

Alger, 18h40

Marseille vers

Alger, 14h15

Marseille vers

Annaba, 10h30

Marseille vers

Batna, 13h00

Marseille vers

Bejaïa, 11h00

Marseille vers

Constantine, 10h30, 15h15

Marseille vers

Oran, 11h45, 15h40

Metz vers

Alger, 12h25, 15h30

Nice vers

Alger, 10h50

Nice vers

Constantine, 10h20

Lille vers

Alger, 12h30

Lyon vers

Alger, 13h00

Annaba, 13h50

Béjaïa, 10h40

Constantine, 16h15

Oran, 12h05

Sétif, 12h15

BRITISH AIRWAYS

DÉPARTS

London vers

Alger, 14h05

royal air maroc

DÉPARTS

Casablanca vers

Alger, 11h40

Casablanca vers

Oran,09h10

SAUDI ARABIAN AIRLINES

DÉPARTS

Oujda vers

Alger, 18h15, 18h35

Dubaï vers

Alger, 03h05

Djeddah vers

Alger, 03h40

Djeddah vers

Oran, 01h45

TUNISAIR

DÉPARTS

Tunis vers

Alger, 10h20, 15h50, 18h20

Constantine, 17h35

Météo

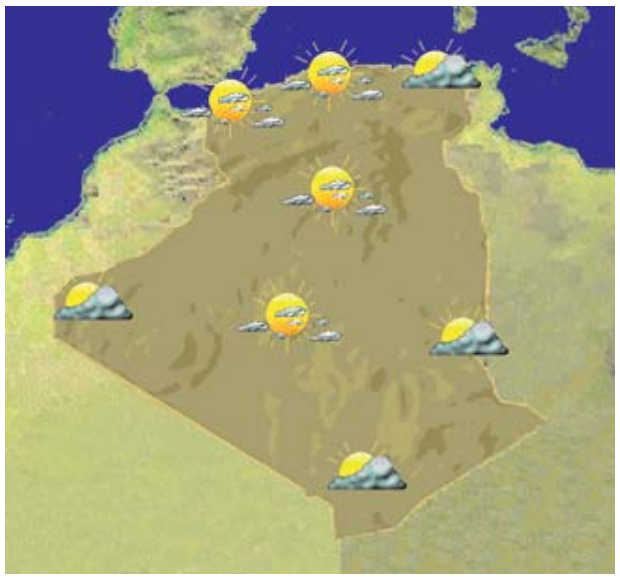

Dimanche 4 novembre : 27°C

Dans la journée :
Ciel voilé
min 20°C ressentie 20°C
max 26°C ressentie 28°C
Vent modéré de sud-ouest

Dans la nuit :
Ciel couvert
min 22°C ressentie 21°C
max 23°C ressentie 23°C
Vent fort de sud-ouest

Alger :
Lever : 07h16
Coucher : 17h48

Santé

Les 5 bienfaits du chocolat

Le chocolat a un effet anti-fatigue et anti-déprime. Alors, n'hésitez plus à craquer pour un carré de chocolat noir, c'est bon pour le moral et pour le corps en général.

Le chocolat est anti-stress

Les chocolats noir et au lait renferment respectivement 112 mg et 60 mg de magnésium pour 100 g. Pour lutter contre le stress et l'anxiété, rien de mieux que d'augmenter sa consommation en magnésium. De multiples études confirment que ce minéral est un élément majeur de la prévention des conséquences négatives du stress, et qu'il est capable de réduire fortement les taux de cortisol plasmatique dans le sang.

Un déficit de magnésium entraîne une baisse d'énergie. Ce manque peut être ressenti de différentes façons : sensation d'épuisement, fatigue chronique, fatigabilité à l'effort… Le manque d'énergie a très souvent des conséquences psychologiques car il est anxiogène. Quand on se sent en forme, on a plus confiance en soi et si des problèmes surgissent on dispose de l'énergie nécessaire pour y faire face.

Différentes études ont montré qu'une alimentation enrichie en magnésium réduit les risques de survenue d'un infarctus du myocarde ou d'un AVC, permet d'abaisser la pression artérielle et diminue la probabilité de souffrir d'un diabète de type 2. De plus, une alimentation riche en magnésium pourrait avoir un effet positif sur la prévention et l'évolution de l'ostéoporose chez la femme ménopausée.

Le chocolat est bon pour le cholestérol

Le sang transporte le cholestérol dans les vaisseaux sanguins. Ce sont les protéines qui permettent de réaliser cette opération. Certaines d'entre elles amènent le cholestérol jusqu'au foie où il est utilisé pour la digestion : c'est le bon cholestérol. D'autres protéines mal programmées ont tendance à laisser le cholestérol de côté : c'est le mauvais cholestérol qui peut boucher des artères. Le chocolat et le cacao peuvent protéger l'organisme contre le mauvais cholestérol. Grâce à leurs flavonoïdes possédant des propriétés antioxydantes, ils diminuent la concentration de mauvais cholestérol et favorisent la production de bon cholestérol. La vitamine B3 contenue dans le chocolat permet également de réduire l'encrassement des artères.

(Suivra)

Recette du jour

TAJINE DE PETITS POIS ET CARDONS FARCIS

INGRÉDIENTS

– 1 kg de cardons – 300 g de viande hachée – 1 oignon et demi – des morceaux de poulet ou viande – 2 c à s de riz – sel – 1 oeuf –3 c à soupe d'huile – 2 poignée de petits pois – 1 bouquet de persil – poivre noir – cannelle – sel.

PRÉPARATION

Nettoyez les cardons, et coupez-les en morceaux de 6 à 7 cm de long. Dans une marmite faites revenir l'oignon râpé, ajoutez les morceaux de poulet, le poivre

noir, la cannelle et le sel, couvrez d'eau et ajoutez les petits pois et le persil ciselé, mélangez la viande hachée avec le 1/2 oignon râpé, le persil haché, le jaune d'oeuf, une pincée de poivre noir et du sel.Prenez un peu de farce et roulez-la en forme de cigare,entourez-la de deux morceaux de cardons en formant un petit paquet, ficelez ce paquet avec un fil solide, ou alors piquez avec deux cure-dents, continuez l'opération jusqu'à épuisement des morceaux de cardons, plongez-les ensuite dans la sauce et couvrez et laissez cuire 5 à 10 minutes. Lorsque les cardes deviennent tendres,réduisez la sauce et liez-la avec un jaune d'oeuf dilué dans un jus de citron. Laissez réduire la sauce.

Horaires des prières

Dimanche 19 dhoul el-hidja 1433 : 4 novembre 2012

Dhor.....12h32
Asser.....15h26
Maghreb.....17h54
Icha.....19h14

Lundi 20 dhoul el-hidja 1433 : 5 novembre 2012

Fedjr 05h40

numéros utiles

SANTÉ

Samu :
021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :
021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :
021.91.21.63

CHU Beni Messous :
021.93.11.90

CHU Baïnem :
021.81.61.13

CHU Kouba :
021.58.90.14

Ambulances :
021.60.66.66

Dépannage Gaz :
021.68.44.00

Dépannage Electricité :
021.68.55.00

Service des eaux :
021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :
021.61.00.17

Sûreté de wilaya :
021.63.80.62

Gendarmerie :
021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene
021.54.15.15

Air Algérie (Réservation)
021.28.11.12

Air France :
021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :
021.42.33.11/12

SNTF :
021.76.83.65/73.83.67

SNTR :
021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :
021.74.82.52

Hôtel Hilton :
021.21.96.96

Hôtel Sofitel :
021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :
021.37.77.77

Hôtel Mercure :
021.24.59.70/85

Mots fléchés

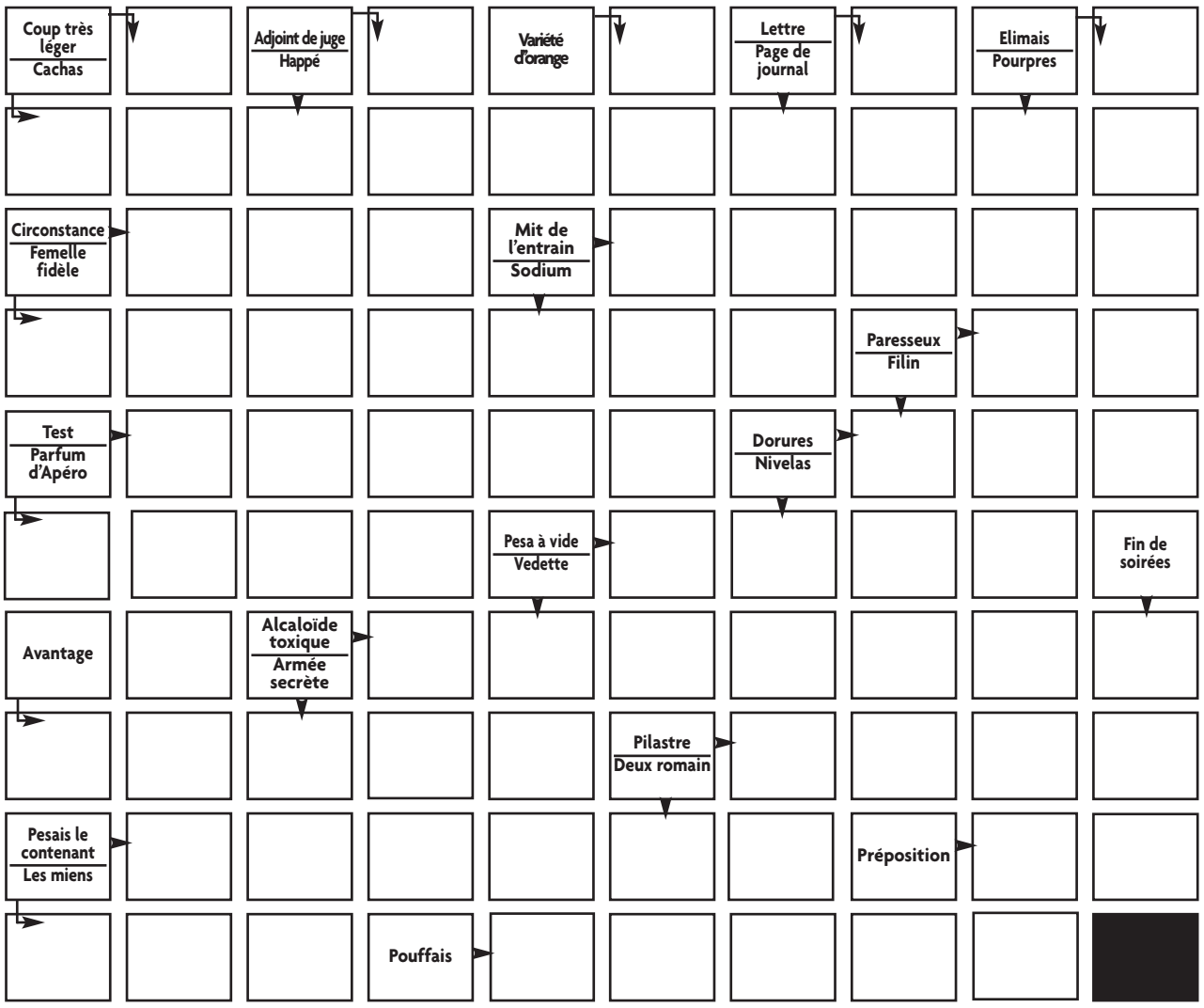

L'escamot

A partir de la première lettre, descendez l'escalier en ajoutant à chaque fois une lettre pour trouver le mot correspondant à la définition donnée horizontalement.
N. B. : D'un mot à l'autre, l'ordre des lettres peut être différent.

I **E**
II Agent de liaison
III Après bis
IV Cérémonial
V Canal
VI Support de selle
VII Enlever
VIII **T E R R I E R S**

Le premier mot

Complétez la grille en répondant aux définitions horizontales. Les initiales lues verticalement donnent «LE PREMIER MOT» correspondant à la définition.

E Chapardeuse
E Empreinte
R Nonchalance
T Moment
E Brisée
R Héritier
E Tentée

Définition : Grande cage à oiseaux

Mots en carré

En partant de la lettre donnée, complétez la grille avec les lettres remises en ordre pour obtenir quatre (4) mots pouvant se lire horizontalement et verticalement

S				R	I	A	●
				F	I	N	A
				N	I	R	E
				N	I	N	E

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«Rien ne nous rend si grands qu'une grande.....»

(Alfred de Musset)

Est-ce le mot :

A : Femme ? B : Douleur ? C : Amitié ?

Mots croisés

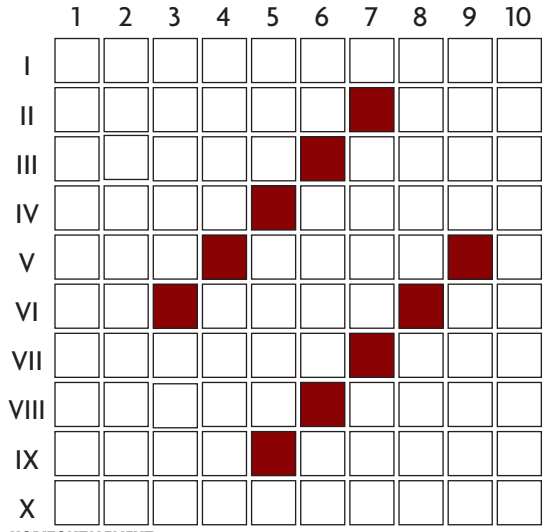

HORIZONTALEMENT

I. Prédisant. **II.** Ange - Sous la croûte. **III.** Rivière allemande - Sentir mauvais. **IV.** Irlande - Mesurer. **V.** Hurlement - Avec le couvert. **VI.** La tienne - Amas de sporange - Grade. **VII.** Mammifère pinnipède - Pronom. **VIII.** Ville de France - Courriels. **IX.** Myriapode - Brunie. **X.** Le fait de s'isoler dans le mysticisme.

VERTICALEMENT

1. Stérillisation. **2.** Balai électrique. **3.** Mont suisse - Parti. **4.** Classée X - Péris (de b. en h.). **5.** Partie de barbecue - Commune de Moselle. **6.** Id est - Prononcer - En hâte. **7.** Ami - Joli mois. **8.** Anime - Raniment. **9.** Réfutée - Monstre. **10.** Terrifiée.

Mots croisés muets

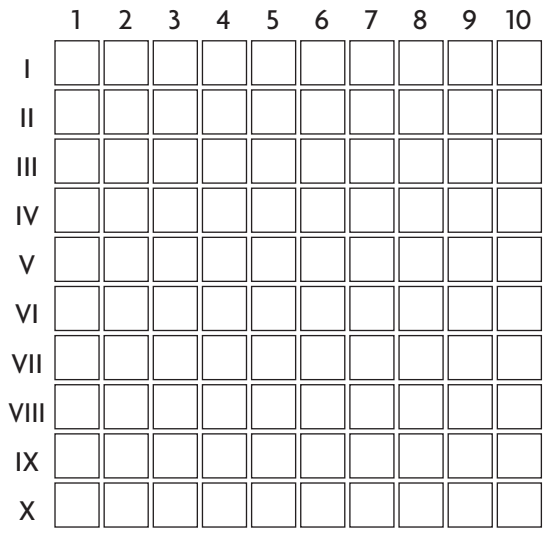

HORIZONTALEMENT

I. Bruit de voix. **II.** Bleue - Espion d'Henri IV. **III.** De pêche ou de tennis - Tellement. **IV.** Bières dans le Gard - Soigne. **V.** Se larguent - S'en va. **VI.** Petit cube - Lettres de famille - Note. **VII.** Têtu - Un à Berlin. **VIII.** Partie d'un tout - Allure de cheval. **IX.** Laxatif - Plâtre. **X.** Naturels pour la pilule.

VERTICALEMENT

1. Broie du noir. **2.** Du mas d'Azil. **3.** Vas en arrière sur l'eau - Attrappa. **4.** Avec déjà (d') - Célébrer. **5.** Flatulence - Maisons groupées. **6.** Interjection - S'évanouit - En rage. **7.** Poids à vide - Assassine. **8.** Rien - Irlande. **9.** Atomes - Bouteille. **10.** Qui énivrent.

Solutions du numéro 2076

L'escamot

A
A I
R A I
R A I E
V R A I E
O V A I R E
V A R I O L E
A V A L O I R E

Le premier mot

S E R R A G E
E T O U R D I
V E N D E U R
R O U T I E R
A T T E N D U
G A R D I E N
E T O N N E E

Mots en carré

T A R D
A N E E
R E V U
D E U X

Le mot manquant

«La douleur de l'âme pèse plus que la souffrance du corps.»

(Publilius)

Mots fléchés

Horizontalement :
MANSUETUDE - LETTRES - U - LEGER - SECR - TORIL - OT - SUC - CAILLE - VETUSTE - R - CISELEES - A - E - SERREES - TROT - SARI.

Verticalement :
M - L - S - C - T - PALETUVIER - NEGOCES - O - ESTER - TEST - UTRICULE - VER - LASERS - TES - ITERA - MUSE - LESER - D - COL - EI - HEURTERAS.

Mots croisés

Horizontalement :
PHARMACIEN - RECOUD - ORE - OSIDE - TRIP - SIDA - GAGEE - OTE - NOTA - R - PA - CEDE - FI - OTTAWA - CLE - PIONS - MIEN - EOLE - CONAN - ENURETIQUE.

Verticalement :
PROSOPOPEE - HESITATION - ACIDE - TOLU - RODA - CANER - MUE - NEWS - E - AD - GODA - CT - C - TATE - MOI - IORGA - CINQ - ERIE - FLEAU - NEPERIENNE.

Mots croisés muets

Horizontalement :
JAVELLISER - AMARIL - ENE - ROIDE - ARTS - DURE - HUART - IRE - PANSER - NE - BRIE - TE - ITALIE - PEI - ETRES - BONN - REAS - SALUT - ESSARTAISE.

Verticalement :
JARDINIERE - AMOURETTES - VAIRE - ARAS - ERDE - BLESA - LIE - PRIS - R - LL - HAIE - ST - I - AUNE - BAA - SERAS - POLI - ENTRETENUS - RESTREINTE.

Lettre ouverte

À Monsieur le garde des Sceaux

Objet : Demande en révision contre l'arrêt pénal de la cour de Béjaïa n°1978/08, du 06.04.2008 sur fondement des pièces nouvelles inexploitées des juges faisant apparaître mon innocence.
(Conformément à l'article 531-4 du Code de procédure pénale).

Monsieur le ministre de la Justice, garde des Sceaux de la République,

J'ai l'honneur de solliciter très respectueusement de votre haute justice une demande en révision et de rétractation contre l'arrêt de condamnation rendu en dernier ressort à mon encontre par la chambre pénale de la cour de Béjaïa, référencié n°1978/08, le 06/04/2008. Pour fondement et à base de pièces nouvelles relatives aux agréments officiels faisant apparaître la preuve de mon innocence après ma condamnation, conformément aux dispositions de l'article 531-4 du code de la procédure pénale.

Ces nouvelles pièces à décharge ont été ignorées des juges ayant prononcé une condamnation pénale m'inculpant à tort pour délit d'escroquerie, prévue de l'article 372 du code pénal. Cet arrêt de condamnation pénale est passé en force de chose jugée et qui est devenu définitif en l'absence du pourvoi en cassation auprès de la Cour suprême dans les délais impartis par la loi. En raison, j'ai l'honneur de vous prier très respectueusement, monsieur le Ministre de la Justice, garde des Sceaux, de saisir monsieur le procureur général de la Cour suprême d'une demande en révision et de rétractation contre l'arrêt de condamnation en question d'annulation.

Voici l'exposé des faits et du déroulement de la procédure :

Les plaignants ont déposé plainte à mon encontre auprès du parquet du tribunal de Sidi-Aïch pour faux sur documents administratifs et escroquerie.
(Article 222 et 372 du code pénal). Par exploit du juge d'instruction près de ce tribunal compétent qui a rendu un non-lieu pour faux sur documents administratifs en ma faveur par décision judiciaire référenciée n°0202/07 du 19.01.2008.
Après le renvoi du deuxième volet relatif au délit d'escroquerie auprès de ce tribunal qui a rendu un jugement pénal me condamnant pour une peine de 18 mois de prison ferme et 20 000 DA d'amende ainsi que des montants très excessifs en dommages et intérêts pour la partie civile.
Ensuite, j'ai fait appel contre ce jugement préliminaire rendu par tribunal de première instance auprès de la cour d'appel de Béjaïa qui a confirmé le verdict, entaché d'irrégularités de décision N°1978/08.
Selon les motifs du verdict prononcé par l'arrêt de la cour, il stipulé que [le condamné est incriminé pour avoir menti aux plaignants ; qu'il est agréé par l'association des anciens combattants de l'armée française, ainsi que par la caisse de sécurité sociale française, sans aucune preuve].
Pour ces motifs [l'accusé est condamné pour délit d'escroquerie prévu à l'article 372 du code pénal], selon les motifs ayant prononcé du verdict entaché d'irrégularités, en violation de cette législation.
Il ne s'agit pas non plus pour les magistrats de l'affaire d'invoquer les dispositions de l'article 372 du code pénal sans apporter le moindre début de preuve officielle de chimérique fictif reproché. En l'état, aucun élément ni en fait ni en droit ne vient corroborer les suspicions des magistrats basées sur les déclarations fictives des plaignants.
Opposé de l'article 212 du code de la procédure pénale. Par contre, il est vrai en effet que je suis agréé par l'association des anciens combattants de l'armée française le 24.11.2005 et agréé par la caisse de sécurité sociale française, le 14.02.2002. Ces organismes officiels français ont reconnu ma qualité d'écrivain public agréé désormais par les autorités locales officielles de mon pays le 23.02.1999. Ces deux agréments officiels sont des pièces nouvelles faisant apparaître mon innocence. Par contre, ils ont été ignorés des magistrats lors de l'audience ayant prononcé ma condamnation préjudiciable. C'est la raison pour laquelle cet arrêt est entaché d'irrégularités de motifs de décision.
En tout état de cause, il m'est impossible de présenter et de remettre ces agréments aux magistrats le jour de l'audience pour prouver mon innocence car ils m'ont mis sous mandat de dépôt au pénitencier. C'est la seule raison qui m'a empêché à la remise des charges à décharge.
Or, en l'espèce, pour prononcer une décision de condamnation pour délit d'escroquerie, les magistrats doivent apporter la preuve du délit d'infraction des dispositions de l'article 372 du C.P.
De ce fait, il s'avère que le raisonnement des magistrats compétents de l'affaire ne saurait en l'espèce prospérer, dès lors qu'ils n'apportent aucune preuve à mon égard selon les dispositions de l'article 372 du code pénal.
Par contre, il est vrai qu'en réalité, je suis agréé officiellement par les organismes officiels susmentionnés ; ce qui est d'ailleurs prouvé par les agréments établis de nouvelles pièces prouvant mon innocence me disculpant des faits reprochés pour lesquels je suis incriminé préjudiciable.
La preuve, après ma libération, j'ai bénéficié ensuite d'une succession de jugements de relaxes rendus en ma faveur sur d'autres affaires succédées pour délit d'escroquerie, sur les mêmes faits et les mêmes motifs de décision rendus en ma faveur en dernier ressort par les mêmes juridictions.
En conséquence, mon innocence est certainement prouvée, ainsi, la violation de l'article 372 du C.P.
En effet, ma requête est fondée sur ces nouvelles pièces relatives aux agréments officiels ignorés par les juges. Ces nouvelles charges sont des justificatifs fondés et prouvant mon innocence ; ce sont des éléments de soutien à la présente demande en révision conforme à l'article 531-4 du C.P.P.
Dans ces conditions, je vous prie, Monsieur le ministre, de procéder à une demande de révision contre l'arrêt pénal n°1978/08, par requête adressée à Monsieur le procureur général près la Cour suprême. Sur la base de l'article 531-4 du C.P.P.

Par ces motifs :

J'ai l'honneur de solliciter respectueusement de Monsieur le ministre de la Justice, garde des Sceaux de saisir Monsieur le Procureur de la Cour suprême d'une demande de révision contre l'arrêt n°1978/08, rendu par la cour de Béjaïa le 06.04.2008 à base des nouvelles pièces relatives aux agréments ignorés des juges. Prévu à l'article 531-4, du code de la procédure pénale.
Je vous en prie d'avance monsieur le ministre de la Justice d'intervenir en ma faveur dans l'intérêt de la loi et le bon fonctionnement de la justice pour qu'il me soit rendu justice et pour que je sois rétabli dans tous mes droits.
Comptant sur le bon sens de la justice et les droits de l'Homme de ma patrie (Algérie), espérant que justice soit rendue, conformément aux dispositions de l'article 531-4 du C.P.P, je vous prie respectueusement, monsieur le ministre de la Justice, garde des Sceaux, d'agréer mes sentiments respectueux et l'hommage de mon profond respect.

Le requérant : M. Bendali Rabah – écrivain public agréé n°001/9906751-Tél : 0560524353, W. Béjaïa.

Lettre ouverte

A Monsieur le ministre de la Justice

Objet : expulsion et persécution

Monsieur,

Je vous informe que je fais l'objet d'une expulsion répétitive de mon propre domicile à la cité 225, Bt 02, n°09, Tamaris, Mohamadia. L'expulsion en question a été programmée pour le 23 septembre 2012.
Je ne comprends pas où est la justice dans tout ça, comment les juges ne voient-ils pas ces pauvres, des détails si importants pour moi.
Je leur ai remis la conclusion du PV de la police scientifique qui est clair quant à la falsification de mes documents contresignés et l'imitation de ma signature par M. Fodil Bey, mon ex-mari, l'auteur de mes tourments depuis 12 ans de galère.
Jusqu'à quand la justice restera aveugle devant mes jugements en ma faveur dont jugements suivants ?
- 1er jugement à la cour qui règle l'expulsion en ma faveur (jugement divorce du 20/07/2002 n°3269/01
- les deux autres en référé en ma faveur du 09/07/2005 n°2649/2005 et du 24/09/2005 n°3923/2005
- la quatrième définitif de la cour du 05/04/2006 n°612/06
- jugement d'acquittement du 07/04/2007 n°20426/2007
- le cinquième avec un non-lieu (pour faux et usage de faux affaire classée).

Du 15/07/2007 n° d'instruction 0083/08, quatrième chambre
- le sixième pour effraction (j'ai eu un non-lieu définitif affaire classée)
- le septième pour faux et usage de faux du 23/02/2010 n°0019/10 sixième chambre
- le huitième jugement à l'encontre de Foudil Bey Hachemi, qui m'a menacée de mort du 05/04/2006 n°05464/10 avec effraction à 17h du 05/04/2006 date du jour où j'ai eu mon jugement de la cour à 11h30 du matin.
- le neuvième jugement à l'encontre de Foudil Bey, accusé de faux et usage de faux, abus de confiance et diffamation du 30/12/2009 n°1385/2012 (affaire suspendue depuis ce jour, pour décider de mettre mes affaires à la vente aux enchères et en fourrière dont ci-joint ordonnance sans entête du tribunal d'El-Harrach notifiée sous le n°1267/2010 signé par le président du tribunal, Monsieur Kamel Mesbah, sans la griffe de celui-ci.

Je vous informe d'une opération irrégulière de la justice pour troubler mon affaire en laissant mon dossier en instance au bureau d'ordre durant quatre ans sous un faux numéro, sans suite pour le reprendre selon leur convenance.
Plainte déposée le 29/05/2005 sous le n°935/05 pour être portée sous un autre numéro qui est le 23803 le 29/11/2008 et reprendre vie le 13/01/2009 sous un autre numéro : 00825 (justice dans l'injustice, une injustice dans la justice).
Suite à tout cela, M. Fodil Bey Hachemi et le frère de son beau-frère, M. Salah Abderahmane, demeurant à Cosider, me persécutent en colportant des rumeurs de mauvaise conduite à ma personne devant mon voisinage et même à la mosquée de mon quartier histoire de me pousser à quitter mon logement. Comptant sur votre contribution à mon égard, j'attends votre intervention sur ma situation de victime pour attirer l'attention des autorités compétentes.

Mme Batata Farida
Cité 225, Bt 02, n°09
Tamaris, Mohamadia, Alger
Pièce jointe : lettre de la plainte au chef de sûreté de la daïra de Bab Ezzouar

Lettre ouverte à Son Excellence le président de la République

Un investisseur crie à l'injustice

Votre Excellence,

J'ai l'honneur de venir par la présente vous exposer ce qui suit :
J'ai en ma possession un lot de terrain sis à la zone d'activité d'El-Achour (Alger) lot n°13 ex-7, en vue de concrétiser une usine pour la conservation de la tomate et fruits dénommée PRO.DI.TOM.Timgad.
J'ai bénéficié d'une décision d'octroi d'un lot de terrain par la commission spécialisée ad hoc, le chef de la commission, M. Hocine Châabane, chef de daïra de Draria. Je vous fais savoir qu'ils ont modifié le lot de la parcelle du n°7 au n°13, et j'ai en ma possession l'ancien et le nouveau plan de situation et de masse en complicité avec l'agence foncière et AGRFA.
Je demande à cet effet une enquête très profonde, car nous sommes dans un pays de loi et d'équité. Après accord pour le projet et la possession de la parcelle de terrain d'une superficie de 12 480 m² en date du 20/3/1995, j'ai payé la somme intégrale du terrain à la directrice de l'agence foncière, Mme Mameri Fatima Zohra, et depuis, je suis victime de «hogra» et de «bureaucratie».
A cet effet, j'ai adressé des lettres ouvertes en 2005 dans les quotidiens nationaux tels que *El Khabar*, *El Watan*, *El Youm*, *El Biled*, *Algérie News*, *Le Jour d'Algérie* et *La Nouvelle République*. Suite à cela, j'ai été convoqué par le directeur des relations publique de la présidence de la République, après une enquête qui a duré près de 30 jours. Après quoi, j'ai eu l'accord de cette dernière. Mais à ma grande surprise, des personnes étrangères se sont accaparées illégalement du terrain enlevant la plaque d'activité et le bornage du terrain, prétendant avoir le bras long, et que rien ne les fera arrêter, alors que la loi est au-dessus de tout le monde. J'ose m'adresser à Votre Excellence, vous le symbole de l'équité et de la justice en votre qualité de premier magistrat du pays, afin de récupérer mon bien et de voir mon projet se concrétiser.

M. Abdelhamid Zeroual
Zone d'activité d'El Achour
Lot N° 13 ex 7
Tel : 07 98 81 43 79

Ligue 1

Ronaldo au PSG : un rêve !

→ Le président du PSG, Nasser al-Khelaifi, a démenti samedi soir, mais un démenti de président c'est tout sauf une parole d'évangile. «Je n'ai aucun contact avec le Real au sujet d'un transfert de Ronaldo.».

Le Qatarien veut ainsi faire taire la rumeur lancée par le très sérieux *La Gazzeta dello Sport* selon laquelle, l'attaquant portugais du Real pourrait rejoindre Paris dès 2013 en même temps que son entraîneur actuel José Mourinho. Ce serait d'après le même journal italien, le plus gros transfert de l'histoire du football avec 100 millions d'euros et 18 millions net d'impôt par an pour le fameux CR7 (c'est son numéro à Madrid !). Zlatan Ibrahimovic pourrait aller se rhabiller.

Ronaldo au PSG, ce n'est pas difficile pour les Quataris. (Photo › D. R.)

Alors info ou intox ?

Pour Mourinho, on ne croit pas une seule seconde. Quel intérêt pour Leonardo qui est un très proche d'Ancelotti de fragiliser le technicien italien qui était sa priorité de recrutement l'an dernier et qui, au vu des résultats positifs du PSG, est loin d'avoir démérité même si la qualité de jeu n'est pas toujours au rendez-vous. Le président Al-Khelaifi ne jure que par Leonardo et on le voit mal déjuger son directeur sportif. Ancelotti ne sera donc pas déboulonné.

Concernant Ronaldo, faut-il prendre au sérieux cette rumeur d'arrivée de la star madrilène au PSG ?

Le montant du transfert tout d'abord, 100 millions ? Pour Qatar Sport Investissement, c'est dans ses cordes, et rien n'est impossible. C'est aujourd'hui, le seul groupe au monde à pouvoir s'offrir un tel transfert, même si Michel Platini, qui va mettre en place son fair-play financier à l'échelon européen l'an prochain, verrait d'un bien mauvais cette folie, et nul doute que le PSG serait dans l'œil du cyclone de l'UEFA et devrait imaginer de nouvelles recettes pour rester dans les clous budgétaires.

Ronaldo, c'est la bonne cible ?

Oui. Car juste derrière Messie l'indétronable, c'est sans nul doute un des tous meilleurs joueurs au monde et l'image du club parisien sur la planète foot prendrait une toute autre dimension. Le seul hic, c'est sa collaboration avec l'autre star du club Ibrahimovic qui n'est pas du genre à partager. Etincelles en perspective… Mais Ancelotti est armé pour gérer les égos boursoufflés.

Pourquoi Ronaldo accepterait de venir au PSG qui n'a toujours pas la dimension galactique du grand Real ?

Tout d'abord son bras de fer avec les dirigeants espagnols. C'est un secret de polichinelle, son contrat expirant en 2015 lui octroie une rémunération nette de 10 millions par an. Il en réclame avec son fameux agent Jorge Mendes 18 millions. Le président madrilène Perez lui a fait une proposition mais ce serait sur les droits d'image que le nouveau contrat achopperait.

Pauvre Ronaldo qui ne serait plus payé alors à sa juste valeur ! Au Real on se dit que finalement un départ ne serait pas un accident industriel car en coulisses des approches seraient effectives avec la nouvelle star de l'Atletico Madrid le colombien Falcao, déjà auteur en Liga de 10 buts en 8 matchs, en contrat jusqu'en 2016 mais qui impose une clause libératoire à 60 millions d'euros. L'agent de Ronaldo joue en fait un jeu dangereux car c'est sans doute lui qui fait fuiter cette rumeur pour mettre la pression sur les dirigeants madrilènes.

L'arrivée de Ronaldo en 2013 au PSG pourrait être prématurée quand on sait que Lucas Moura autre star brésilienne en provenance de Sao Paulo va déjà renforcer le secteur offensif parisien dès cet hiver. Beaucoup d'interrogations donc, et nous sommes dans un monde imaginaire, le monde des Qatariens où avec des centaines de millions d'euros, tout est possible, où le football devient stratosphérique. Et puis finalement, un éclair de lucidité, un retour au réel. Avant hier, on a vu Peggy Luyindula épaulé par le petit Rabiot à la tête de l'attaque du PSG face à l'OM. Et le PSG a gagné sans Ibrahimovic. Alors à quoi ça sert dans ce championnat de France de se payer Ronaldo. Le PSG en a-t-il réellement besoin pour être sacré champion, sans doute pas. Pour la champions League, c'est une autre histoire !

R. S.

Roberto Carlos

«Ma place est au bord du terrain»

Au vu de sa forme physique et de son niveau technique à son retour au Brésil pour défendre les couleurs de Corinthians en 2009, Roberto Carlos, alors âgé de 36 ans, donnait l'impression qu'il ne s'arrêterait jamais de jouer. Quand il a finalement raccroché les crampons, en août 2012, celui qui était alors capitaine de l'Anzhi Makhachkala l'a fait avec discrétion, pour devenir dirigeant au club russe, ce qui ne l'a pas empêché de continuer à participer aux entraînements afin d'atteindre le prochain objectif de sa carrière : devenir entraîneur. C'est de tout cela que le légendaire latéral gauche de la Seleção parle maintenant avec FIFA.com.

D'après ce que vous avez vu en Russie, quelles attentes peut-on avoir par rapport à la Coupe du monde de la FIFA 2018 ?

Sur le terrain, l'arrivée de plusieurs étrangers de qualité dans le championnat russe a beaucoup aidé, tout comme la nomination à la tête de l'équipe nationale de Fabio Capello. En dehors de cela, c'est un pays fort économiquement, qui vit une période faste. Moscou et Saint-Pétersbourg sont les deux villes les plus connues, mais il y a beaucoup d'autres grandes villes bien équipées en infrastructures : autoroutes, etc. Je pense que ce sera l'une des Coupes du monde les mieux organisées à ce jour. Parlez-nous de votre rôle de dirigeant.

Avez-vous l'intention d'exercer ce type de fonction à long terme, de commencer une vraie carrière ?

Je voyage avec l'équipe et je travaille avec l'encadrement technique. Je continue à participer aux entraînements, sur le terrain. C'est une vie nouvelle, que j'apprécie beaucoup. Cela dit, fin 2012, je vais devoir passer ma licence d'entraîneur. C'est très bien d'être dirigeant et d'assumer ses responsabilités, mais mon boulot est d'être au bord du terrain. C'est que je veux.

Vous avez vécu de très près tout ce qu'implique la Seleção, en positif – avec le titre de 2002 – comme en négatif, avec la pression qu'entraîne chaque défaite. Ces moments en Coupe du monde sont-ils ceux qui marquent le plus la carrière d'un joueur ?

Toute Seleção qui réalise un grand tournoi, en particulier en Coupe du monde, finit par être stigmatisée. La Seleção aide beaucoup tous ceux qui y jouent, mais en même temps la tolérance pour l'erreur y est minime. J'ai joué en Seleção pendant plus d'une décennie et pour beaucoup de gens, mon nom reste associé à un but concédé, qui soi-disant était de ma faute, celui de l'élimination contre la France en 2006.

Quel regard portez-vous sur le processus de rénovation de la Seleção entamé par Mano Menezes ? Fait-on peser trop de responsabilité sur un joueur comme Neymar ?

Un groupe a besoin de cadres. Pas un joueur mais plusieurs, comme c'était le cas pour nous en 2002. Mano le sait très bien et il ne va pas confier à Neymar la responsabilité de montrer le chemin à suivre. C'est un rôle qui revient à Thiago Silva, ou Kaká… Neymar doit pouvoir se concentrer seulement uniquement sur son football, sans s'occuper de diriger.

Vous l'avez rencontré au début de sa carrière. Son ascension depuis vous a-t-elle surpris ?

Je connais Neymar depuis qu'il a 14 ans, quand il était venu en Espagne pour découvrir le Real Madrid. Depuis cette époque, et mon impression s'est confirmée sur ce que j'ai vu de lui à la télévision, il ne fait aucun doute qu'il a énormément progressé. Il a évolué dans la bonne direction. Je pense que c'est dû à son encadrement familial. Si vous n'avez pas la tête sur les épaules et des gens de confiance à vos côtés, comme ça a été le cas pour moi, pour Ronaldo ou pour Kaká, le talent ne suffit pas toujours.

Depuis que vous avez arrêté en équipe nationale, le vide que vous avez laissé ne semble pas avoir été comblé. Quelle en est la raison ?

Le fait est que lorsque je jouais en Seleção, il y avait une multitude de solutions, avec des joueurs à vocation très offensive : Zé Roberto, Serginho, Júnior, Athirson, Felipe… Je crois que j'ai bénéficié d'avoir été tôt à l'Inter Milan. Là, je jouais beaucoup en défense et je suis devenu un joueur plus complet. La qualité de la concurrence était très élevée. Mais le fait d'avoir d'abord été un peu écarté avant de m'imposer définitivement a été un peu une coïncidence. Les générations vont et viennent. Aujourd'hui, nous avons Marcelo, qui est un joueur de très grande qualité. J'espère qu'il pourra tenir ce poste pendant les dix prochaines années. Même au Real Madrid, Marcelo souffre de la comparaison avec vous-même. Vous êtes resté une véritable idole là-bas.

Quel aspect de votre football fascine autant les supporters des clubs par lesquels vous passez ?

Je me suis toujours amusé sur un terrain et je pense que c'était perceptible pour le public. C'est d'ailleurs comme ça que j'ai pu arriver à 38, 39 ans en jouant des matchs entiers. C'était la même chose à Corinthians. Je jouais tout le temps. C'est Adilson Batista, l'entraîneur de Corinthians à l'époque, qui me forçait à sortir pour m'économiser ! (rires)

Vous avez raccroché les crampons il y a peu de temps. Vous rendez-vous compte que vous resterez pour beaucoup parmi les meilleurs arrières gauches de l'histoire ?

Non ! Pensez à Nilton Santos, Junior, ou Branco… Ils ont été des maîtres pour moi. Je suis flatté quand les gens me disent des choses comme ça, mais je crois que ce sont les joueurs dont je viens de parler qui méritent ce genre de distinction, car ils étaient dans une autre catégorie. En tout cas, c'est comme ça que je le vois.

R. S.

WAM 0 – RCR 1

Les lions de la Mina qualifiés au prochain tour

➔ Les lions de la Mina, en l'occurrence le Rapid de Relizane, viennent de décrocher le visa pour se qualifier au prochain tour de la Coupe d'Algérie de football vendredi dernier au stade la ville de Bouguirat. La différence était de taille entre le Widad de Mostaganem et le Rapid de Relizane car, à vrai dire, les Widadis auraient pu prendre le dessus dès la première mi-temps, où ils ont dominé copieusement des adversaires regroupés en défense.

Le WAM pouvait prétendre à mieux. (Photo › D. R.)

En effet pas moins de dix occasions de buts ont été gâchées par le WA Mostaganem, en raison de la précipitation de ses attaquants dans la surface de réparation. Il a fallu attendre la 21e minute de jeu pour que Adda Bouziane parvienne à trouver le chemin des filets en exploitant un tir puissant, tiré des dix huit mètres. Après cette réalisation, pour les poulains du coach égyptien Mohamed Saad El Bakari, l'excellent Benhamed se trouvant face-à-face avec le portier des lions de la Mina, rata ainsi le but de l'égalisation. En face, le Widad de Mostaganem en première mi-temps, aurait pu remettre les pendules à l'heure à plusieurs reprises, à l'image de Khedim à la 34e qui rata lamentablement le but de l'égalisation, n'était-ce la bonne organisation défensive des lions de la Mina, qui ont profité de l'apport de leurs supporters qui se sont déplacés à Bouguirat pour garder leur cage vierge.

De retour des vestiaires, la rencontre devint encore plus disputée, les hommes de la ville de Mimosa cherchant à tout prix l'égalisation. Optant pour l'attaque à outrance, les Khedim et consorts donneront du fil à retordre à la défense adverse, mais sans pour autant parvenir à leurs fins. Piqués au vif et pressés par leurs supporters, les joueurs du Widad de Mostaganem se lancèrent à l'assaut des bois du portier adverse et gâchèrent des occasions franches, notamment par Khedim. Les visiteurs pouvaient «tuer» le match par Nacer, mais ce dernier verra son lob passer légèrement au-dessus de la transversale des bois adverses. Par la suite, le score n'évoluera pas, même si les coéquipiers de Messaoudi, dans un dernier souffle, essayèrent de pousser pour revenir au score. Les Widadis ont pourtant fait preuve d'une farouche volonté lors de cette opposition, mais les lions de la Mina, déterminés à remporter le gain du match, ont compliqué la tâche des poulains du coach égyptien Mohamed Saad El Bakari.

D'ailleurs, on assista à un jeu plus ou moins équilibré avec des mouvements collectifs de part et d'autre. Le reste du temps n'apporte rien au tableau, et c'est sur ce score de un but à zéro que la partie fut sifflée par le referee M. Bessili.

N.-Malik

FC Valence

Sofiane Feghouli, la nouvelle star

➔ Le milieu international algérien, Sofiane Feghouli, a été qualifié hier de «nouvelle star» du FC Valence (Liga espagnole de football), par le quotidien sportif l'*Equipe* au moment où il s'apprête à effectuer son retour à la compétition après avoir purgé une suspension de trois matchs. «L'ailier international algérien est la nouvelle star valencienne. Il ne sera pas de trop samedi soir face au coleader de la Liga, l'Atletico Madrid», en match comptant pour la 10e journée du championnat d'Espagne, ajoute l'*Equipe*. Suspendu pour trois rencontres suite à une contestation d'une décision arbitrale à Saragosse (2-0), l'ailier international algérien (deux buts en sept matchs) avait vu les siens s'incliner à Levante et chez le Betis (0-1 à chaque fois) tout en arrachant une victoire contre Bilbao (3-2). «Cette sanction était tout à fait inappropriée», s'est lamenté son président, Manuel Llorente. «C'est n'importe quoi d'avoir perdu un joueur aussi important parce qu'il a applaudi ironiquement une décision arbitrale. Mais je lui ai parlé pour que cela ne se reproduise plus», a expliqué l'entraîneur, Mauricio Pellegrino. Selon l'*Equipe*, le FC Valence se trouve dans une situation embaranssante à la veille de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 en Afrique du sud (19 janvier-10 février), qui verra Feghouli rejoindre les «Verts» pour prendre part à cette compétition. «L'ancien Grenoblois sera absent pendant six semaines en janvier : il sera présent à la CAN avec les Fennecs et pourrait manquer jusqu'à onze matchs», écrit l'*Equipe*. Evoquant l'avenir de Feghouli, dont le contrat court jusqu'en 2014, l'*Equipe* affirme que l'international algérien attire l'œil d'autres clubs.

«L'été dernier, son ancien entraîneur Unaï Emery a tenté de le recruter au Spartak Moscou. Manchester United le suivrait également comme le Paris SG.

A la recherche de «joueurs arabes», selon le président El-Khelaïfi, le club français serait intéressé par le joueur. «Nous avons établi une liste de joueurs de talent susceptibles de nous rejoindre, et Feghouli en fait partie», a expliqué le patron du club parisien. Pour parer à toute mauvaise surprise, souligne l'*Equipe*, la direction de Valence veut absolument «blinder» son contrat, pour éviter un nouveau «cas Jordi Alba», qui a rejoint le «Barça» durant l'intersaison.

Le club avait été contraint de vendre son latéral gauche 14 millions d'euros à Barcelone car il ne lui restait qu'un an de contrat.

ASO Chlef

Medouar : «Geiger a pour mission de redresser la situation du club»

➔ Le futur entraîneur de l'ASO Chlef, le Suisse Alain Geiger, aura pour mission de redresser la barre du club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, auteur d'un parcours des plus décevants après neuf journées de championnat, a indiqué hier son porte-parole, Abdelkrim Medouar. «J'ai tout conclu avec Geiger, qui a récupéré son visa d'entrée en Algérie vendredi pour nous rejoindre dans les prochaines heures. Sa mission est bien claire, à savoir redresser la situation», a déclaré Medouar à l'APS. A la surprise générale, l'ASO, champion d'Algérie lors de l'exercice 2010-2011, occupe la 13e place au classement général avec 7 points seulement, ne parvient à gagner qu'une seule fois, lors de la première journée contre l'USM Bel-Abbès (2-1). L'ASO a été encore une fois accrochée à domicile par le CA Batna (1-1), vendredi soir en ouverture de la 9e journée du championnat.

«Il est clair qu'après la série des mauvais résultats enregistrés depuis le début de cet exercice, le doute s'est emparé des joueurs perdant ainsi confiance en eux, comme le traduit leur manque de réalisme devant les buts adverses, un scénario répété encore une fois face au CAB», a expliqué le responsable chélifien. «Je fais confiance en Geiger, qui connaît très bien le championnat algérien, et je suis persuadé qu'avec lui, l'ASO se remettra à gagner. Espérons seulement que ceux qui sont en train de nuire au club de l'extérieur reviennent à la raison», a-t-il poursuivi. Medouar faisant allusion à Brahim Bentayeb qui se proclame comme étant, «le président légal» du conseil d'administration du club, a informé que le conflit opposant les deux parties sera tranché aujourd'hui par la justice, dans une affaire traitée «en referee». «Les agissements du président déchu continuent de nous porter préjudice sur tous les domaines, ils risquent même de faire capoter la venue de Geiger», a averti le porte-parole de l'ASO. Elu par ses pairs à la tête d'administration de la SSPA du club chélifien, en juillet dernier, Bentayeb s'est vu récemment retirer la confiance, pour être remplacé par Noureddine Sbaihia, rappelle-t-on. Une décision non reconnue par l'intéressé d'où la persistance de cette confusion sur le plan administratif du club.

Medouar a fait savoir que cela «inquiète» Geiger, qui souhaite travailler dans le calme et la stabilité, surtout que la position actuelle de l'équipe au classement ne prédit guère à l'optimisme. C'est la raison pour laquelle, le porte-parole de l'ASO a tenu à rassurer de nouveau l'ex-entraîneur de l'ES Sétif avec lequel, il a eu une nouvelle conversation téléphonique vendredi, a-t-il informé.

«Si tout marche comme convenu, Geiger signera son contrat aujourd'hui, pour se mettre au travail dès demain, d'autant plus que tout a été conclu avec lui sur le plan financier. Même son souhait d'être assisté par son préparateur physique a été exaucé», a conclu Medouar.

EN DEUX MOTS

FC Grenade : Hassan Yebda indisponible trois semaines

Le milieu international algérien du FC Grenade (Liga espagnole de football), Hassan Yebda, blessé de nouveau, devra s'éloigner des terrains pendant trois semaines, rapporte hier la presse locale. Le milieu défensif des Verts, qui a renoué avec l'entraînement collectif depuis quelques jours, a rechuté après avoir ressenti des douleurs au niveau de son genou. Yebda, indisponible depuis février dernier, a fait l'impasse sur les deux dernières séances de son équipe, pour passer un examen médical, ajoute la même source. L'ancien joueur de Portsmouth et Benfica Lisbonne, a subi deux interventions chirurgicales sur le genou, rappelle-t-on. Le joueur qui devrait effectuer son retour à la compétition au mois de décembre prochain, pourra faire un trait sur sa participation à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 en Afrique du sud (19 janvier-10 février).

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1er-Mai - Alger. Tél. : 021 67.10.44/67.10.46 Fax : 021 67.10.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Directeur de la coordination : **Samir Sabek**. Directeur commercial : **Ouahid Kouba**. Composition **PAO *La Nouvelle République*** Impression Alger : **SIMPRAL**. Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

sport

en direct

WAM 0 – RCR 1

Les Lions de la Mina qualifiés au prochain tour

le match à suivre

ASO Chlef

Medouar : «Geiger a pour mission de redresser la situation du club»

football

FC Grenade

Hassan Yebda indisponible trois semaines

Al-Ahly du Caire – Espérance de Tunis : pour une autre étoile africaine

→ Al-Ahly du Caire – Espérance de Tunis. Une belle affiche sans le moral. Deux grands clubs qui s'affrontent aujourd'hui à Alexandrie en finale aller de la Ligue de champions (retour le 17 novembre). Deux géants africains qui vont tenter de séduire le continent.

Les joueurs de Tunis veulent assurer à l'aller. (Photo › D. R.)

Ce qui serait difficile, au regard de leur dernière rencontre, notamment en octobre 2010, en demi-finale de la Ligue des champions : qualification de l'Espérance (1-2) et (1-0), avec un but de Michael Eneramo, longtemps contesté. Cet après-midi, ces deux clubs qui n'ont jamais touché le sommet de la finale, vont tenter de démontrer leur capacité à faire de leur confrontation, un espace de sportivité de niveau. Les sélectionneurs tentent d'être discrets quant aux pronostics, mais ils lâchent discrètement qu'il va falloir surmonter la peur qui est la première tranchée à éviter. Ensuite ne pas faire répercuter le mauvais moral actuel sur la partie de football. Il s'agit plutôt de relever le niveau afin de garder cette image que quelques clubs se font de ces deux équipes africaines. Il faut dire que les deux nations,«se partagent entre la Ligue des champions, la défunte Coupe des vainqueurs de Coupe et la Coupe de la CAF, fusionnées depuis 2004 en une seule épreuve (la coupe de la Confédération), pas moins trente-cinq titres. Et Al-Ahly, avec quatorze sacres, passe largement devant l'Espérance de Tunis qui n'en compte que quatre».

L'autre finale officielle est programmée pour le 17 novembre (phase retour). Notre confrère de *Jeune Afrique* rapporte des avis de professionnels et joueurs sur la rencontre d'aujourd'hui. Pour le footballeur sénégalais, Lamine N'Diaye : rappel au bon souvenir des uns et des autres que son équipe avait affronté les deux clubs finalistes cette saison. Les Egyptiens lors de la phase de groupes (1-2, 2-0) et les Tunisiens en demi-finale (0-0, 0-1). L'entraîneur sénégalais des Corbeaux, Lamine N'Diaye, a beaucoup de mal à établir un pronostic. «Honnêtement, les deux équipes se valent. Al-Ahly est très forte dans toutes ses lignes, très solide. Elle manque parfois de vivacité car il y a des joueurs assez âgés dans l'effectif, mais cela est compensé par l'expérience. Elle a très peu de points faibles.» Une analyse qu'il étend à l'Espérance, dont il loue la force collective. «Elle a des joueurs capables de faire la différence grâce à leur qualité individuelle. L'Espérance prend peu de buts, car elle a de gros travailleurs au devant la défense. Cette finale va se jouer à pas grand-chose…»

«C'est une finale très indécise, qui se jouera sur des détails. Al-Ahly est une équipe que nous connaissons bien, et nous savons à quoi nous attendre», explique pour sa part, Nabil Maaloul, l'entraîneur espérantiste. «Comme nous, les Egyptiens sont expérimentés, ils comptent beaucoup d'internationaux (Geddo, Barakat, Moteab, Moawad, Fathy, Soliman, Gomaa, Aboutreika…) dont certains ont été champions d'Afrique avec l'Egypte en 2006, 2008 et 2010. C'est une équipe très bien équilibrée et organisée, efficace sur les coups de pied arrêtés, et qui peut faire la différence grâce à ses individualités», ajoute-t-il. Pourtant, si Al-Ahly, désigné en 2000 par la CAF, «club africain du XX^{e} siècle», en impose par son palmarès national (36 titres et 35 coupes) et aussi continental, l'Espérance est avec le TP Mazembe – qu'elle a éliminé en demi-finale (0-0, 1-0) – ce qui se fait de mieux en Afrique depuis quatre ans. «Même si nous sommes les tenants du titre, il ne faut pas faire de nous les favoris. Nous respectons beaucoup cette équipe égyptienne, mais nous n'avons pas peur d'elle», affirme le milieu de terrain Hocine Ragued. «Je pense qu'Al-Ahly est une équipe moins imprévisible que Mazembe, moins forte individuellement. Mais collectivement, ils sont impressionnants. Il n'y a pas une énorme différence entre eux et nous, et ce sera ouvert et indécis. Si nous avons un avantage, c'est peut-être celui de recevoir pour le retour.»

H. Hichem et *Jeune Afrique*

A voir

- Al Jazeera sport +4 : Ajaccio – O Marseille à 13h30
- Al Jazeera sport +3 : AS Rome – Palerme à 20h45

La Der

Nostalgie

Parfois, quand le regard se pose sur le rétroviseur, on voit défiler des images aussi succulentes les unes que les autres. Autant elle sont magnifiques, autant un profond sentiment de tristesse, mélangé à la nostalgie, envahit tout notre être. Ces images, qui remontent le temps, ne laissent pas indifférent tant elles nous rappellent les moments magiques de notre football. Elles nous bercent comme des enfants. On s'y accroche tellement le voyage en arrière procure un immense bonheur. Le football d'hier, les noms des joueurs, des entraîneurs et des dirigeants remontent à la surface d'une mémoire heureusement encore intacte pour «déguster» les glorieux moments de cette discipline. Pourquoi ce retour en arrière ? Tout simplement, à l'époque, en plus d'un football chatoyant, les principes étaient inébranlables et les couleurs non négociables. Ce football a charmé toute l'Algérie jusqu'à la consécration en 1982 et 1986 avec les deux participations au Mondial. Comment peut-on oublier cette équipe de 1982 qui, un soir d'été, a ébloui le monde au stade El-Molinon à Gijon, en Espagne. Assad, Belloumi, Madjer et Dahleb, pour ne citer que ceux-là, ont administré une leçon de football à la RFA de Breitner, Rumminige et Kaltz. Et l'Algérie de 1986 quand elle a tenu tête au Brésil et a même failli créer la surprise n'était-ce la bévue partagée de Drid, le gardien de but et Medjadi, le latéral droit. De ce passé, on grade jalousement ces merveilleux souvenirs bien ancrés dans notre mémoire. Malheureusement, la bobine ainsi déroulée s'arrête sur le présent. Sur des images aussi insipides les unes que les autres. Les principes et les couleurs sont partis à vau-l'eau. Des images pas nettes du tout.

Sur lesquelles on ne voit que l'argent qui passe d'une main à l'autre alors que les pieds n'offre rien sur le terrain.

Des images de joueurs riches comme cursus mais pauvres comme pas un sur terrain de football. Zappez !

Assem Madjid